

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





L'année 2024 aura été décisive pour Limoges Métropole, marquée par une mobilisation collective autour des enjeux de transition écologique, de solidarité territoriale et d'innovation. Ce rapport de développement durable illustre la dynamique engagée par notre intercommunalité, à travers cinq ambitions structurantes partagées qui traduisent notre volonté d'agir concrètement pour construire un avenir durable et solidaire.

Notre territoire s'est notamment engagé dans une transformation profonde de ses mobilités, de son habitat, de son modèle énergétique. Il s'est engagé pour plus de solidarité et pour la préservation de nos ressources.

Le projet Moovéo, avec ses deux lignes de BHNS (Bus à haut niveau de service), incarne cette réinvention de l'espace public, pensée pour tous les usagers. Il s'articule avec les grands projets urbains, dont la future patinoire communautaire, qui viendra enrichir l'offre sportive et de loisirs, tout en s'inscrivant dans une logique de sobriété énergétique et d'accessibilité.

La rénovation du parc bâti, la lutte contre l'habitat indigne et le déploiement du permis de louer témoignent de notre volonté de garantir un logement digne et durable pour tous. En parallèle, le développement des réseaux de chaleur et des centrales solaires citoyennes renforce notre autonomie énergétique et répond aux attentes de milliers d'habitants avec des prix de l'énergie très compétitifs.

La transition alimentaire s'est affirmée comme un levier stratégique, avec notre Programme alimentaire territorial qui est le cadre d'action en faveur de l'économie agricole et agroalimentaire. L'accompagnement des porteurs de projets agricoles, la structuration des filières locales et les actions de sensibilisation ont conforté notre ambition de souveraineté alimentaire.

La réduction des déchets, quant à elle, s'est traduite par des avancées majeures : installation de filets anti-déchets dans la Vienne, lancement du plan de lutte contre les déchets abandonnés, développement du tri sélectif et du programme Quali'tri. Ces initiatives traduisent notre engagement vers un territoire zéro déchet, où chaque geste compte.

La solidarité territoriale s'est renforcée à travers le nouveau Contrat de Ville 2024-2030, la rénovation des quartiers prioritaires avec Quartiers en Mieux, et la revitalisation des centres-bourgs avec une priorité d'action à Aureil, Eyjeaux, Le Palais-sur-Vienne, Saint-Just-le-Martel, Solignac et Verneuil-sur-Vienne. L'emploi, la formation, l'accès aux services et la qualité de vie sont au cœur de nos politiques publiques, avec une attention particulière portée aux habitants les plus fragiles.

Enfin, notre ambition pour la préservation des ressources s'est concrétisée par des projets structurants comme le Grand Lab'eau, qui a fédéré plus de 4000 participants autour des enjeux de la transition hydrique. Ce rendez-vous, organisé à ESTER Technopole, illustre le rôle central de ce site dans l'innovation territoriale. Le chantier d'exception mené à la station de l'eau à La bastide, quant à lui, est de nature à sécuriser la production d'eau potable. Le PLUi, en cours d'élaboration, incarne notre vision partagée d'un aménagement durable du territoire pour les 10 à 15 années à venir.

Ces projets convergent finalement vers un même objectif : faire de Limoges Métropole un territoire pilote, durable et attractif, où l'innovation est au service du quotidien. Ce rapport de développement durable 2024 de Limoges Métropole illustre l'engagement de ses élus, de ses agents, de ses partenaires et de ses habitants. Enfin, il incarne notre conviction que le développement durable n'est pas une option, mais une exigence. Une exigence pour aujourd'hui et surtout pour demain.

Guillaume GUÉRIN
PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

SOMMAIRE

UNE ANNÉE D'ACTIONS6

AMBITION 1. UN TERRITOIRE ENGAGÉ CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE8

FAVORISER LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE10

DU BHNS À MOOVÉO : UN PROJET GLOBAL 10

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DU PARC BÂTI RÉSIDENTIEL16

PERMIS DE LOUER : STOP À L'HABITAT INDIGNE 16

UN SITE INTERNET TOUT NEUF POUR LE GUICHET HABITAT 18

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES19

LES RÉSEAUX DE CHALEUR GAGNENT DU TERRAIN 19

CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE À BONNAC-LA-CÔTE :
APPEL À FINANCEMENT CITOYEN 22

ASTER : CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE 23

AMBITION 2. UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE ALIMENTAIRE LOCALE24

LE PAT EN 202426

FAVORISER L'INSTALLATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES AGRICOLES
ET AGROALIMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE 26

S'ASSURER DE LA PÉRENNITÉ DU TISSU AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE
NOTAMMENT PAR LA DIVERSIFICATION ET L'INNOVATION 27

ENCOURAGER LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE QUALITÉ
ISSUS DU TERRITOIRE ET ACCESSIBLE À TOUS 29

AMBITION 3
UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS..... 30

RÉDUCTION DES DÉCHETS : OÙ EN SOMMES-NOUS?33

COUP DE FILET SUR LES DÉCHETS DANS LA VIENNE36

LES PORTES FERRÉES : UN ÉCOQUARTIER ENGAGÉ
DANS UNE DÉMARCHÉ ZÉRO DÉCHET38

AMBITION 4.
UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR PLUS DE SOLIDARITÉ 40

NOUVEAU CONTRAT DE VILLE : OBJECTIFS 2030
POUR LES QUARTIERS.....42

« QUARTIERS EN MIEUX » DÉVOILE DE NOUVEAUX HORIZONS45

À BEAUBREUIL, LE « QUARTIER-PARC » S'ESQUISSE..... 45

AUX PORTES-FERRÉES, LES PRÉMICES D'UN ÉCOQUARTIER.....48

AU VAL DE L'AURENCE SUD, LA « ZUP » S'OUVRE50

DES CENTRES-BOURGS PLUS VIVANTS ET ATTRACTIFS53

AMBITION 5
**UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA PRÉSERVATION DE SON ENVIRONNEMENT
ET DE SES RESSOURCES54**

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS56

LES 10 ÉTAPES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE.....57

UN CHANTIER D'EXCEPTION À LA STATION DE L'EAU 60

LE GRAND LAB'EAU : UNE EXPÉRIENCE UNIQUE61

PLUI : UN TERRITOIRE DURABLE POUR DEMAIN64

UNE ANNÉE D'ACTIONS



JANVIER

FÉVRIER-MARS

JUIN

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA VOIE VERTE SUR LE BOULEVARD VANTEAUX

À l'angle de la rue Maurice-Rollinat et du boulevard Vanteaux, les premiers coups de pelle ont été donnés pour l'aménagement d'une nouvelle voie verte qui s'étend sur près de 2 km entre le Val de l'Aurence et le campus Vanteaux. L'objectif est d'offrir aux cyclistes et aux piétons un large espace commun, végétalisé et sécurisé car séparé de la route et libre d'obstacles tels que le stationnement. Cette opération, d'un montant de 951 000 €, est subventionnée à hauteur de 80 % par l'État et par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



50 ANS DE LA FILIÈRE EAU

Le demi-siècle de la filière Eau & Environnement à Limoges a rythmé les mois de février et de mars : le 8 février 2024 avec la journée « Assembler les compétences recherche dans et pour le domaine de l'eau en Région Nouvelle-Aquitaine ». Le 14 mars 2024 avec le salon « NeoBusiness, la préservation et usage de l'eau en milieu industriel », avec une matinée d'échanges et une après-midi de rendez-vous B2B pour les acteurs du tissu industriel néo-aquitain. Le 22 mars 2024, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau, au cours d'un événement grand public à l'Espace du Crouzy de Boisseuil, avec des ateliers, expériences et animations interactives pour sensibiliser les citoyens à la problématique de la gestion de l'eau.

COUP DE FILET SUR LES DÉCHETS DANS LA VIENNE

Deux filets antidéchets ont été installés au niveau du déversoir du bassin d'orage des Casseaux, sur les bords de Vienne, à Limoges. Ces dispositifs ont vocation à capturer les macrodéchets, de taille supérieure à 2 cm (mégots, emballages, lingettes, etc.), abandonnés dans l'espace public puis charriés vers le milieu naturel par les eaux pluviales via le réseau d'égouts.



SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

LE PROJET MOOVÉO : LANCEMENT DE LA CONCERTATION

Limoges Métropole a exposé les ambitions du projet Moovéo mêlant 2 lignes de BHNS (Bus à haut niveau de service), le cadre de vie et la transition écologique, ainsi que les modalités de la concertation ouverte au public jusqu'au 18 octobre 2024. Celle-ci a donné lieu à 2 réunions publiques très suivies à Panazol et Limoges, adossées à un espace d'échanges par thématiques avec les techniciens de Limoges Métropole.

DÉBUT DES DÉMOLITIONS DANS LE SECTEUR FABRE D'ÉGLANTINE À LIMOGES

Limoges habitat a donné le coup d'envoi de la démolition de 10 immeubles à Beaubreuil dans le cadre des opérations de « Quartiers en Mieux ».

INSTAURATION DU PERMIS DE LOUER

Sur le secteur place Carnot / avenue du Général-Leclerc à Limoges, tous les propriétaires bailleurs (personne physique ou morale) doivent solliciter, avant la mise ou la remise en location de leur bien, une autorisation préalable auprès de Limoges Métropole qui peut l'interdire ou la soumettre à conditions si ce bien porte atteinte à la sécurité ou la santé des occupants.

AMBITION 1.

UN TERRITOIRE ENGAGÉ CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

JANVIER

Début des travaux de la voie verte sur le boulevard Vanteaux

À l'angle de la rue Maurice-Rollinat et du boulevard Vanteaux, les premiers coups de pelle ont été donnés pour l'aménagement d'une nouvelle voie verte qui s'étend sur près de 2 km entre le Val de l'Aurence et le campus Vanteaux. L'objectif est d'offrir aux cyclistes et aux piétons un large espace commun, végétalisé et sécurisé car séparé de la route et libre d'obstacles tels que le stationnement. Cette opération, d'un montant de 951 000 €, est subventionnée à hauteur de 80 % par l'État et par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

MARS

Forum de la transition énergétique

Énergies renouvelables, sobriété, mobilités et décarbonation étaient au sommaire du Forum de la transition énergétique, les 27 et 28 mars 2024 à ESTER Technopole et l'ENSIL-ENSCI. De nombreux experts du domaine ont dressé un panorama de solutions techniques pour accélérer la transition, illustrées par des exemples concrets et des retours d'expérience. Coorganisé par le pôle ALPHA-RLH et ESTER Technopole, l'événement était rythmé par des conférences, des pitches d'entreprises et des temps de networking autour d'un espace exposants, conclu par l'intervention de Nicolas Meilhan avec un keynote sur le thème de la réindustrialisation.

AVRIL

Bornes de recharge : une première station à Limoges

Le déploiement du nouveau réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques a officiellement été lancé par le président de Limoges Métropole, Guillaume Guérin, en présence du partenaire Izivia. Ce projet marque une étape significative dans l'engagement de Limoges Métropole pour la transition écologique, offrant aux résidents et visiteurs des options de recharge pratiques pour leurs véhicules électriques. 210 points de charge vont ainsi être implantés sur l'ensemble du territoire de Limoges Métropole avec la mise à disposition d'une application et de plusieurs modalités d'accès pour les usagers.

SEPTEMBRE

Le projet Moovéo : lancement de la concertation

Limoges Métropole a exposé les ambitions du projet Moovéo mêlant 2 lignes de BHNS, le cadre de vie et la transition écologique, ainsi que les modalités de la concertation ouverte au public jusqu'au 18 octobre 2024. Celle-ci a donné lieu à 2 réunions publiques très suivies à Panazol et Limoges, adossées à un espace d'échanges par thématiques avec les techniciens de Limoges Métropole.

NOVEMBRE

Instauration du permis de louer

Sur le secteur place Carnot / avenue du Général-Leclerc à Limoges, tous les propriétaires bailleurs (personne physique ou morale) doivent solliciter, avant la mise ou la remise en location de leur bien, une autorisation préalable auprès de Limoges Métropole qui peut l'interdire ou la soumettre à conditions si ce bien porte atteinte à la sécurité ou la santé des occupants.

DÉCEMBRE

Week-ends gratuits dans les transports en commun

L'ensemble du réseau TCL a été rendu gratuit durant les 3 derniers week-ends avant Noël. Une mesure qui visait à favoriser les courses de fin d'année dans les commerces.

FAVORISER LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE

DU BHNS À MOOVÉO : UN PROJET GLOBAL

Mobilités, transition écologique, cadre de vie...

À travers la réorganisation complète de son réseau de transport, Limoges Métropole imagine une nouvelle façon de vivre la ville et a invité ses habitants à y contribuer. Organisé autour de l'arrivée de deux lignes de Bus à haut niveau de service (BHNS), Moovéo est un projet d'aménagement de l'espace public situé sur les villes de Limoges et Panazol, au service du développement, de l'attractivité et de la durabilité du territoire métropolitain. Du 16 septembre au 18 octobre 2024, Limoges Métropole, maître d'ouvrage de Moovéo, a organisé une nouvelle phase de concertation préalable et convié tous les acteurs du territoire à échanger sur les ambitions de ce projet de grande envergure.

LE BUS, ET BIEN PLUS...

Depuis la première phase de concertation organisée en 2019, le projet de BHNS a pris une nouvelle dimension, intégrant toutes les composantes de la ville de demain.

Il y a 5 ans, de premiers échanges avec la population ont conforté l'option du BHNS par rapport à d'autres modes de transport et validé l'essentiel des deux itinéraires. À cette occasion, la participation citoyenne a permis à Limoges Métropole d'ajuster la localisation des terminus, la desserte du centre-ville de Panazol, le partage de la voirie, la sécurisation des piétons et des cyclistes ou encore la prise en compte des enjeux environnementaux.

Cette participation, conjuguée à la mise en place du Plan de déplacements urbains (PDU) 2020-2030 et du Projet de territoire de Limoges Métropole, a nourri une nouvelle ambition pour le BHNS : il est ainsi devenu Moovéo, un outil transversal pour transformer la ville et ses usages.

Il s'agit d'un projet d'aménagement urbain global au service de tous les habitants qui se déploie autour des lignes de BHNS. Il est aussi pensé pour s'articuler avec les futurs grands projets de Limoges Métropole et de ses partenaires : le renouvellement urbain avec Quartiers en mieux, le développement

d'ESTER Technopole et de l'écopôle ASTER, la future patinoire communautaire...

Il englobe à la fois les questions de mobilité, de transition écologique et de cadre de vie, et repose sur 3 objectifs :

1

RENFORCER L'OFFRE DE MOBILITÉS

Avec l'arrivée des lignes de BHNS qui permettront de réorganiser le réseau de transport en commun, faciliter l'intermodalité et ainsi optimiser le service aux usagers.

2

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Modeler une ville plus accueillante qui donne envie de se promener et de flâner du côté des commerces, en réaménageant les espaces publics et en désenclavant les quartiers.

3

FACILITER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Face au changement climatique, en faisant plus de place au végétal, afin d'atténuer les îlots de chaleur et rendre la ville plus praticable en été. La gestion intégrée des eaux pluviales est aussi pensée pour un cycle de l'eau plus vertueux.



Hypothèse d'aménagement de la place Maison Dieu.
Crédit : ©Limoges Métropole - Egis / Alfred Peter 2025.

LA MOBILITÉ POUR TOUS

À compter de 2030, Limoges Métropole achèvera la modernisation de son réseau de transport en commun avec le lancement de deux lignes de BHNS.

Ces lignes assureront des dessertes toutes les 6 à 8 minutes, 7 jours sur 7 et permettront de relier efficacement les quartiers et communes périphériques à la ville-centre, les zones d'enseignement et d'emploi aux lieux de loisirs et d'habitat.

Elles seront connectées à différents pôles d'échanges multimodaux (PEM), ce qui facilitera les correspondances avec les autres lignes du réseau de bus et l'intermodalité grâce aux parcs relais. Car, au-delà de l'arrivée des futures lignes de BHNS, Moovéo se destine à rééquilibrer et sécuriser le partage de l'espace public pour tous les modes de déplacements (transports en commun, marche à pied, vélo...), jusqu'ici dominé par la voiture, en s'adressant à tous les habitants dans leur pratique de mobilité.



26 km d'aménagements cyclables le long des lignes.



Des trottoirs élargis, des espaces piétons plus confortables, notamment sur l'axe du Champ de Juillet à la gare, les places d'Aine, Winston-Churchill et Jourdan.



UNE VILLE APAISÉE ET PLUS DURABLE

PAYSAGES

L'aménagement des itinéraires du BHNS et la révision du plan de circulation redonneront tout leur caractère à des lieux emblématiques de Limoges. La transformation des places d'Aisne et Jourdan, de l'avenue du Général-Leclerc ou encore du boulevard Gambetta améliorera considérablement le cadre de vie.

NATURE

De nouveaux alignements d'arbres, adaptés au changement climatique, seront plantés dans le centre-ville, le long des lignes BHNS, dans les secteurs Gambetta, Georges Dumas, Maréchal de Lattre de Tassigny. Les arbres existants seront préservés au maximum et, à la fin des travaux, les secteurs aménagés compteront même plus d'arbres qu'aujourd'hui.

CALME

Dans le centre-ville de Limoges, environ 11 000 personnes sont concernées par des niveaux sonores trop élevés. Les nouveaux plans de circulation et l'essor des transports en commun, de la marche et du vélo réduiront ces nuisances.

FRAÎCHEUR

Avec les nouveaux revêtements de voirie limitant les îlots de chaleur urbains et les arbres, pelouses et massifs procurant de l'ombre, il sera possible de réduire les températures maximales au sol de 5,4 °C en moyenne sur les voiries de centre-ville.

TRANSITION

Pour accompagner la transition énergétique et poursuivre la réduction des émissions de CO₂ dues aux transports, les lignes BHNS seront exploitées avec de nouveaux bus électriques. Des recharges pourront être effectuées aux terminus.

Du 16 septembre au 18 octobre 2024, la concertation publique préalable autour du projet Moovéo a donné lieu à de très nombreuses contributions de la part des habitants de Limoges Métropole. Au total, 192 personnes ont participé aux deux réunions publiques, tandis que les trois ateliers organisés par le Conseil de développement ont réuni 57 participants. Aussi, le public a formulé 259 avis sur l'ensemble des supports : registres papier, formulaire en ligne, mails, cahiers d'acteurs. De manière globale, cette concertation s'est déroulée dans un climat constructif et a révélé une expression générale des participants en faveur du projet Moovéo tel que proposé.

De fortes attentes ont été exprimées pour un projet ambitieux en matière de partage et d'aménagement de l'espace public, notamment sur son volet « végétalisation », et sur l'efficacité des futures lignes de BHNS.

CALENDRIER ET FINANCEMENT



212,7 M€ Coût estimé de l'ensemble du projet Moovéo, dont 121 M€ pour l'aménagement des axes du BHNS.

15,80 M€ Montant de la subvention de l'État dans le cadre du 4^e appel à projets portant sur les transports en commun en site propre.

20 % Participation de la Ville de Limoges sur les coûts liés à l'éclairage public, à la fibre optique et aux travaux de défense contre l'incendie.





LA NAVETTE DU CENTRE-VILLE

Depuis la fin de l'été 2024, trois nouvelles navettes gratuites circulent dans l'hypercentre de Limoges, remplaçant les anciens modèles en location. Acquises par Limoges Métropole, elles suivent un nouvel itinéraire depuis le 17 juillet et passent notamment par la rue Jean-Jaurès.

Un passage toutes les 8 minutes aux arrêts
(en conditions normales de circulation)

Un seul sens de circulation

280 km d'autonomie

3 nouvelles navettes depuis le 22 août 2024

Du mercredi au samedi
De 10 h à 18 h 30
sans interruption





ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DU PARC BÂTI RÉSIDENTIEL

PERMIS DE LOUER : STOP À L'HABITAT INDIGNE

Depuis le 1^{er} novembre 2024, Limoges Métropole a instauré un permis de louer sur un secteur de la Ville de Limoges, afin d'intensifier sa lutte contre l'habitat insalubre et dégradé. La zone concernée, s'étendant de la place Carnot à l'avenue du Général Leclerc, a permis d'expérimenter ce nouveau dispositif.

LE PERMIS DE LOUER

LE CADRE

Dans le cadre du projet de territoire, Limoges Métropole s'est engagée, aux côtés de la Ville de Limoges, dans une ambitieuse action de redynamisation du centre-ville. Cet engagement se concrétise dans le programme « Action cœur de ville », adossé à l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) menée par Limoges Métropole.

Cette démarche comporte un axe fort de requalification du bâti existant, comme l'illustre la mise en place de plusieurs dispositifs d'accompagnement des ménages.

Afin de compléter ces actions, Limoges Métropole et la Ville de Limoges ont souhaité se doter d'outils et de moyens supplémentaires pour renforcer leur action de lutte contre l'habitat indigne. Depuis 2014, la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) met à disposition un outil : le « permis de louer ».

LE DISPOSITIF

Le permis de louer donne la possibilité à Limoges Métropole, sur un périmètre défini, d'interdire ou de soumettre à conditions la mise en location d'un logement qui porterait atteinte à la sécurité ou la salubrité des occupants.

Dans ce périmètre, tous les propriétaires bailleurs (personne physique ou morale) doivent solliciter, avant la mise en location de leur bien, une autorisation auprès de Limoges Métropole. Les bailleurs sociaux et les logements conventionnés ne sont pas concernés.

LE PÉRIMÈTRE

Le permis de louer a été instauré sur le secteur Carnot/avenue du Général-Leclerc, sur lequel des suspicions de logements dégradés et potentiellement indignes subsistent malgré la mise en œuvre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) entre 2016 et 2022.

L'OBTENTION

Depuis le 1^{er} novembre 2024, pour obtenir leur permis de louer, les propriétaires bailleurs doivent désormais adresser leur dossier de demande à Limoges Métropole avant la conclusion du bail.

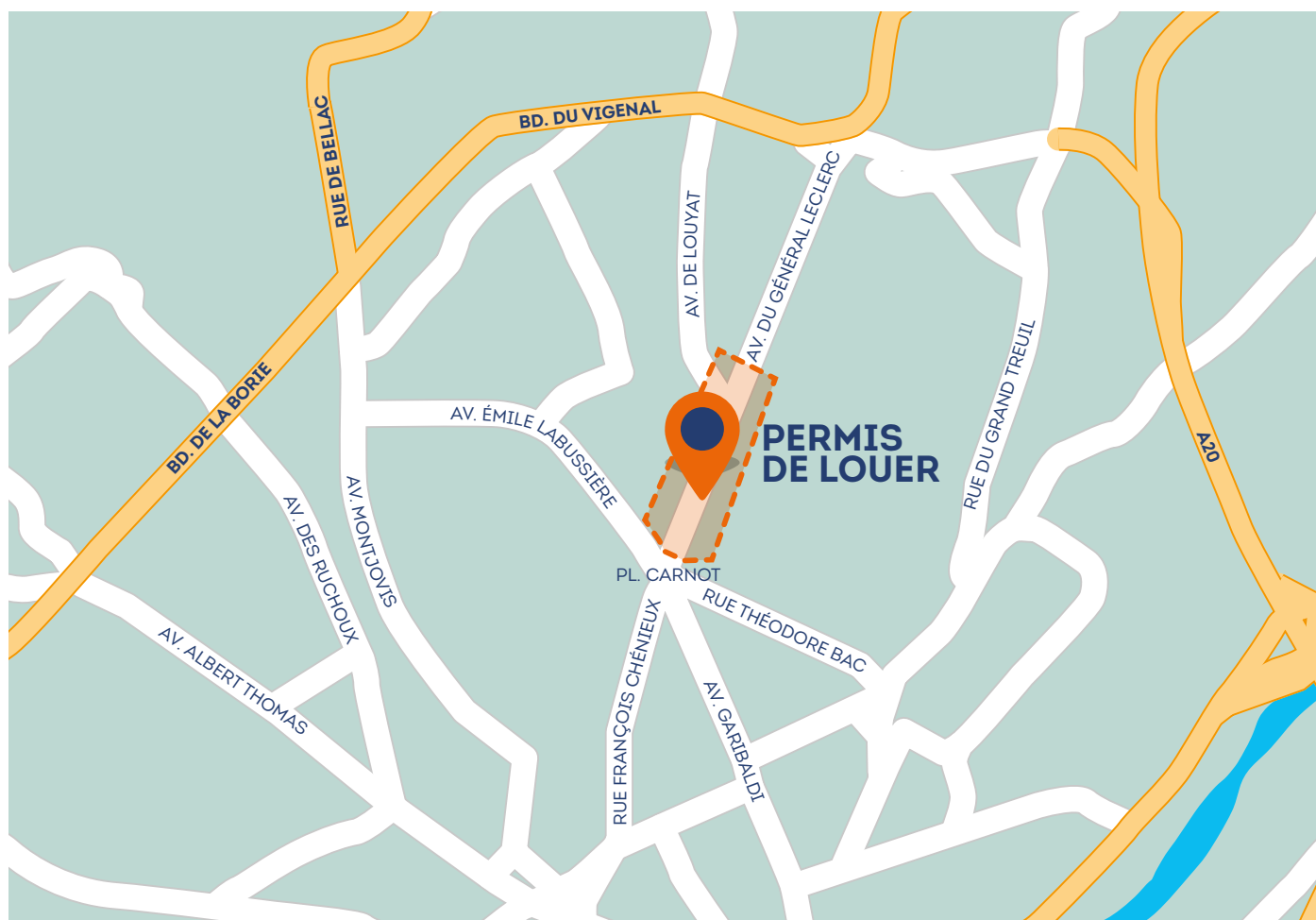
Le temps d'instruction de la demande, incluant la visite du logement afin de vérifier la bonne qualité de ce dernier, est d'un mois.

L'autorisation préalable de mise en location devra être jointe au contrat de bail. Limoges Métropole peut décider de rejeter la demande ou de la conditionner à des travaux d'aménagement lorsque le logement est susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique.

LE SUIVI

Limoges Métropole travaille en partenariat avec la Ville de Limoges, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Vienne et la Mutualité sociale agricole (MSA) afin d'assurer le bon respect du dispositif.

En cas d'absence de déclaration, le propriétaire bailleur s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 €. En cas de récidive ou de mise en location d'un bien malgré un refus de permis, ce montant peut s'élever jusqu'à 15 000 €.



ACTION CŒUR DE VILLE/ORT: LE DUO GAGNANT

Le programme « Action cœur de ville » est l'outil partenarial principal de la redynamisation du centre-ville de Limoges, dont l'acte 2 a été entériné le 1^{er} février 2024 pour 3 ans. Limoges Métropole contribue à cette stratégie à travers l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) qu'elle pilote.

ALLER PLUS LOIN

Le permis de louer est l'une des nouvelles actions du programme « Action cœur de ville ». Afin d'assurer une action globale de lutte contre l'habitat dégradé et les marchands de sommeil, c'est un panel d'outils incitatifs et coercitifs qui est mobilisé, en complémentarité avec l'État et la Ville de Limoges, dans le but de remettre sur le marché des immeubles vacants et/ou dégradés. C'est le cas, par exemple, de 16 immeubles du cœur de ville limougeaud pour lesquels Limoges Métropole a engagé des mesures contraignantes à l'encontre des propriétaires afin d'imposer une réhabilitation complète.

Limoges Métropole est également présente aux côtés des bailleurs sociaux, tels que Limoges habitat, dans les opérations d'acquisition-amélioration, qui permettent de transformer des immeubles dégradés et sans acquéreur privé en logements sociaux de qualité.

Une attention particulière est portée sur les entrées de ville, avec une priorité donnée aux avenues du Général-Leclerc, du Maréchal de Lattre de Tassigny et Georges-Dumas. L'OPAH-RU en vigueur pour la période 2023-2028, visant à aider les ménages à rénover leur logement, a été intensifiée sur ces axes pénétrants.

Aussi, des actions déjà engagées par la Ville de Limoges sur ces entrées de ville ont été renforcées, à l'image des aides à l'embellissement des façades et au recyclage des rez-de-chaussée commerciaux. Sur ces points, Limoges Métropole a également apporté sa pierre à l'édifice en soutenant financièrement ces dispositifs, à hauteur de 600 000 € pour le premier et 150 000 € pour le second.

UN SITE INTERNET TOUT NEUF POUR LE GUICHET HABITAT

Depuis le 1^{er} mars 2024, le Guichet Habitat de Limoges Métropole dispose d'un tout nouveau site internet, une ressource précieuse pour tous propriétaires, locataires et bailleurs qui se lancent dans un projet de rénovation de logement. La nouvelle interface fourmille d'informations, d'astuces et de conseils pour accompagner efficacement particuliers et professionnels dans tous les sujets de l'habitat: les travaux de rénovation, les économies d'énergie, les écogestes, les énergies renouvelables, l'adaptation du logement liée à la perte d'autonomie, etc.

Dès la page d'accueil, des accès rapides dirigent vers les items les plus demandés. Trois espaces spécifiques (particuliers, professionnels et copropriétés) permettent d'accéder à des renseignements personnalisés. Il est aussi possible de contacter directement un conseiller du Guichet Habitat via un formulaire dédié.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES RÉSEAUX DE CHALEUR GAGNENT DU TERRAIN

Le 1^{er} octobre 2024, Limoges Métropole a enregistré les signatures des premiers contrats d'abonnement aux réseaux de chaleur à venir dans la Ville de Limoges. En 2028, plus de 15 000 équivalents-logements pourront bénéficier de cette énergie locale, 18 000 sont déjà desservis.

Limoges Métropole est un territoire engagé pour l'environnement, notamment à travers les actions qu'elle a fléchées dans son Plan climat air énergie territorial (PCAET).

L'extension et la création de réseaux de chaleur sur la ville de Limoges figurent par ailleurs dans ce document, à la fois stratégique et opérationnel, qui

constitue la feuille de route de l'intercommunalité en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

En 2021, Limoges Métropole et son délégataire Dalkia ont planifié des travaux pour interconnecter ses réseaux de chaleur existants, qui distribuent de la chaleur que l'on peut qualifier « d'énergie renouvelable et de récupération » à quelque 18 000 équivalents logements à Limoges. Cette réalisation a permis d'économiser 11 GWh de gaz naturel par an et de réduire les rejets de CO₂ de plus de 2 300 tonnes par an. La performance environnementale de la Centrale énergie déchets, dont la chaleur fatale alimente ces réseaux de chaleur, a également été améliorée.

DEUX NOUVEAUX RÉSEAUX DÈS 2028

Limoges Métropole et son concessionnaire ENGIE Solutions annonçaient, en novembre 2023, le lancement de 2 nouveaux projets d'envergure pour alimenter plus largement la ville de Limoges en chaleur durable, et dont les objectifs sont :

1. Verdir le réseau de chaleur existant de l'Hôtel de Ville et l'étendre significativement.
2. Tirer parti de l'énergie fatale des eaux usées de la Station d'épuration principale de Limoges Métropole et de la biomasse pour alimenter un nouveau réseau de chaleur au sud de Limoges.

La réalisation de ces nouveaux réseaux de chaleur, baptisés « Limoges Centre énergies services » et « Limoges Sud énergies services », sera financée à 100 % par ENGIE Solutions, qui en assurera l'exploitation et le développement pour une durée de 30 ans dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) confiée par Limoges Métropole.

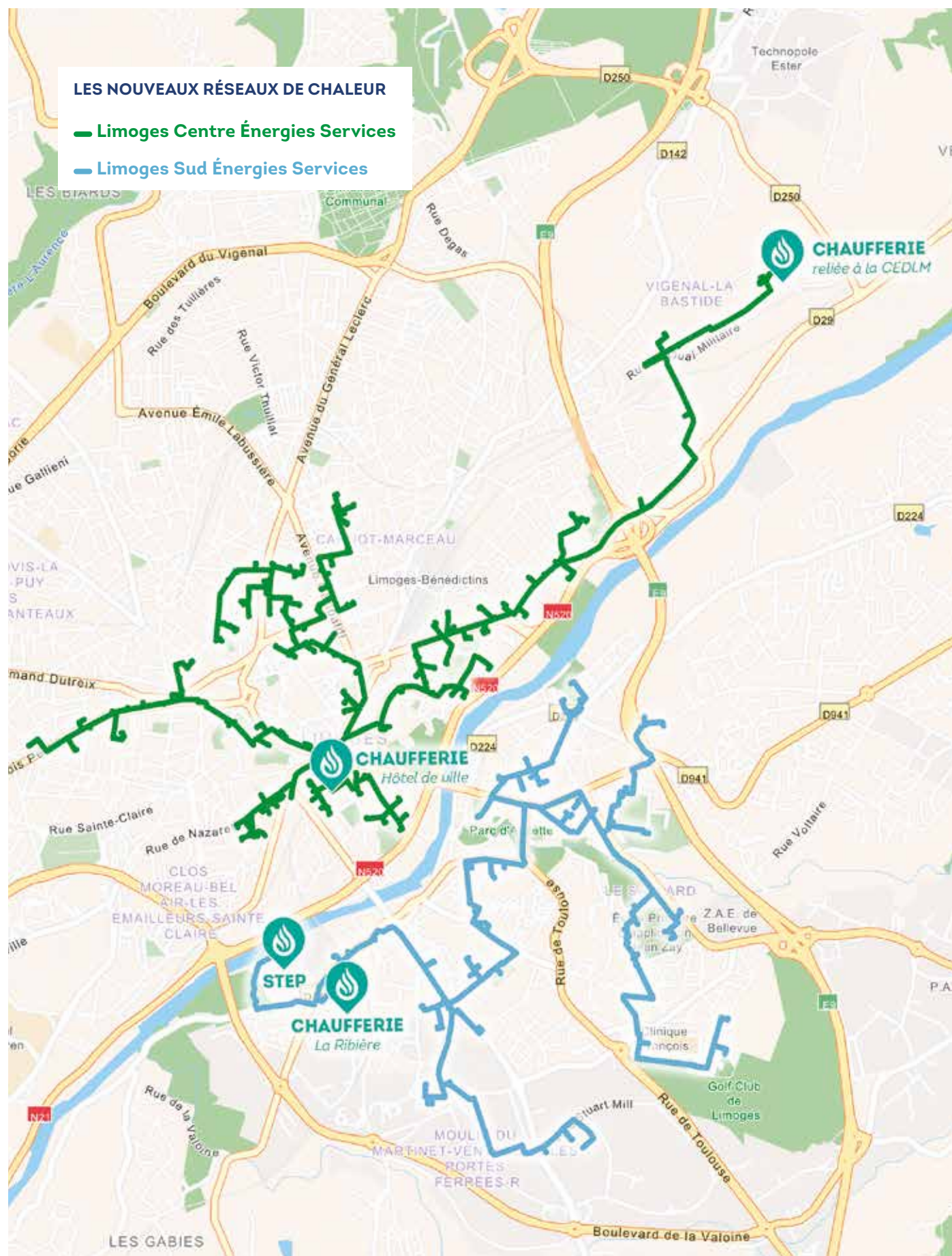
Au total, 15 350 équivalents-logements supplémentaires seront alimentés par ces nouveaux réseaux de chaleur vertueux.



LES NOUVEAUX RÉSEAUX DE CHALEUR

— Limoges Centre Énergies Services

— Limoges Sud Énergies Services



1. LE RÉSEAU LIMOGES CENTRE ÉNERGIES SERVICES

Le réseau de chaleur de l'Hôtel de ville devient « Limoges Centre Énergies Services ». Le projet est né de deux objectifs : verdir le réseau de l'Hôtel de Ville, jusqu'alors alimenté à 55 % en biogaz et 45 % en gaz naturel et en profiter pour l'étendre largement. Les installations passeront donc de 740 mètres linéaires et 10 sous-stations à 23 km et 135 points de livraison, pour distribuer quelque 9 470 équivalents-logements.

Le projet repose principalement sur la chaufferie existante de l'Hôtel de Ville, d'une puissance de 5,3 MW, qui sera la source d'énergie jusqu'en 2026. À cette date, la Centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM), remplacée par la nouvelle Unité de valorisation énergétique (UVE) d'ici 2029, viendra supplanter cette production.

Grâce à la récupération de l'énergie perdue, sous forme de chaleur, issue de l'incinération des déchets – dénommée chaleur fatale – le réseau sera alimenté à terme à 97 % par cette énergie renouvelable et de récupération (EnR & R). Pour assurer le secours intégral du réseau, une chaufferie gaz neuve d'une puissance de 25 MW est en cours de construction au niveau du Puy Imbert.

Cette nouvelle chaufferie sera, à terme, alimentée majoritairement par la CEDLM puis l'UVE.

EN CHIFFRES :

- **23 km de réseau dont 0,7 km préexistant.**
- **64 GWh distribués.**
- **9 470 équivalents-logements.**
- **135 points de livraison.**
- **97 % d'EnR & R à partir de 2032.**
- **17 760 tonnes de CO₂ évités par an.**
- **2 chaufferies gaz en appoint.**
- **40 M€ de travaux (réseau + voirie).**

2. LE RÉSEAU LIMOGES SUD ÉNERGIES SERVICES

Le réseau de chaleur « Limoges Sud énergies services », entièrement neuf, permettra de livrer du chauffage et de l'eau chaude sanitaire aux habitants et entreprises situés au sud de la Vienne, de la rue de Nexon au quartier du Sablard en passant par les Portes-Ferrées, le parc d'activités Limoges Sud et Saint-Lazare.

L'idée initiale est de tirer parti des travaux de modernisation engagés par Limoges Métropole sur la Station d'épuration principale de Limoges (STEP), en récupérant l'énergie fatale des eaux de rejet. Trois pompes à chaleur en valoriseront les calories pour alimenter le réseau de chaleur. En complément, une chaudière biomasse d'une puissance de 8,5 MW sera installée dans la centrale de production entre 2025 et 2026.

Alimentée par de la biomasse d'origine locale, elle permettra au réseau d'atteindre près de 98 % d'énergie renouvelable et de récupération (EnR & R) en 2027.

EN CHIFFRES

- **14,3 km de réseau à déployer.**
- **40 GWh distribués.**
- **5 880 équivalents-logements.**
- **51 points de livraison.**
- **97,6 % d'EnR & R.**
- **8 039 tonnes de CO₂ évités par an.**
- **2 chaufferies gaz en appoint.**
- **32 M€ de travaux (réseau + voirie).**

DES ABONNEMENTS SANS FRAIS EN 2024

Le 1^{er} octobre 2024, Guillaume Guérin, président de Limoges Métropole, Émile Roger Lombertie, maire de Limoges et les représentants de Limoges habitat, de l'hôtel des Deux Moulins et de l'EPNAK-ESRP ont signé avec ENGIE Solutions les premiers contrats d'abonnement des réseaux de chaleur de Limoges sud énergies services et Limoges centre énergies services.

À cette occasion, les premiers abonnés ont été invités à officialiser leurs futurs raccordements pour bénéficier de cette énergie locale, compétitive et renouvelable.

La commercialisation de ces réseaux de chaleur s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2024 avec des conditions de raccordements très avantageuses. Après cette date, des coûts de raccordement ont été appliqués pour les nouveaux abonnés.

CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE À BONNAC-LA-CÔTE : APPEL À FINANCEMENT CITOYEN

En 2025, un parc solaire développé par le groupe français Irisolaris, en partenariat avec la SEM SIPEnR et Limoges Métropole, sera mis en service à Bonnac-la-Côte, au lieu-dit Maison-Rouge. En décembre 2024, une campagne de financement citoyen s'est ouverte sur la plateforme Lendopolis à tous les habitants souhaitant investir dans le projet.

L'objectif chiffré de cette campagne était de 255 000 € sur un coût total de 3,20 M€. Le financement citoyen était restreint, dans un premier temps, au territoire de Limoges Métropole et limité à 20 000 € par participant, afin de garantir des retombées pour une pluralité d'investisseurs issus de la population locale. Le retour sur investissement prévisionnel est de 6,5 % sur 4 ans.

Le parc sera établi sur un terrain de 4 ha appartenant à Limoges Métropole, à l'origine de ce projet commencé en 2017.

En plus de recevoir un loyer, Limoges Métropole assure un rôle dans la gouvernance de la société exploitante et percevra des revenus sur la vente d'électricité. La centrale produira de l'énergie verte pour l'équivalent de la population de Bonnac-la-Côte.



ASTER: CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

En 2024, Limoges Métropole a mené la concertation publique préalable au projet d'Écopôle ASTER (Accélérateur de solutions pour les transitions et les énergies renouvelables). Du 25 mars au 22 avril 2024, tous les détails de ce futur parc dédié aux transitions énergétique et alimentaire ont ainsi été présentés à l'ensemble des acteurs locaux et des citoyens du territoire.

Se divisant en 2 pôles (agriculture / énergies renouvelables et développement économique), l'écopôle se situera à proximité du parc de la Grande Pièce, à Anguernaud, sur les communes de Limoges, Rilhac-Rancon et du Palais-sur-Vienne. La concertation concerne également la procédure de modification du Plan local d'urbanisme de cette dernière.

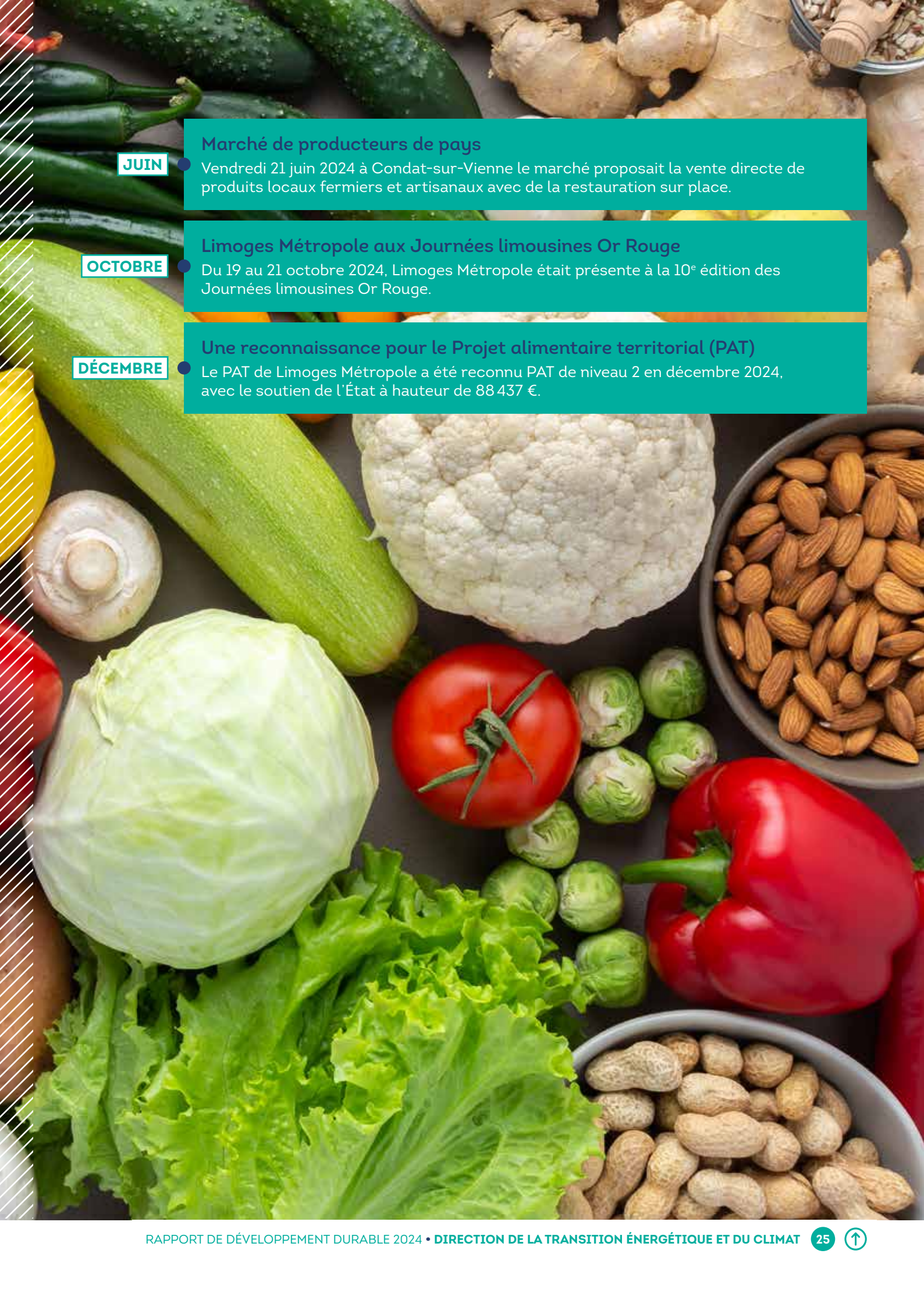
Deux réunions publiques se sont tenues : le 28 mars 2024 au Palais-sur-Vienne et le 8 avril 2024 à la coupole d'ESTER Technopole à Limoges.





AMBITION 2.

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE ALIMENTAIRE LOCALE



JUIN

Marché de producteurs de pays

● Vendredi 21 juin 2024 à Condat-sur-Vienne le marché proposait la vente directe de produits locaux fermiers et artisanaux avec de la restauration sur place.

OCTOBRE

Limoges Métropole aux Journées limousines Or Rouge

● Du 19 au 21 octobre 2024, Limoges Métropole était présente à la 10^e édition des Journées limousines Or Rouge.

DÉCEMBRE

Une reconnaissance pour le Projet alimentaire territorial (PAT)

● Le PAT de Limoges Métropole a été reconnu PAT de niveau 2 en décembre 2024, avec le soutien de l'État à hauteur de 88 437 €.

LE PAT EN 2024

Le Plan alimentaire territorial (PAT) constitue le cadre d'action global de Limoges Métropole en faveur du développement de l'économie agricole et agroalimentaire du territoire.

FAVORISER L'INSTALLATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE

CONFORTER LE PÔLE MARAÎCHAGE ET L'ACCUEIL DE PORTEURS DE PROJETS

L'espace test Pouss & Bio a accueilli 2 nouveaux porteurs de projets en 2024.

De nombreuses visites de l'espace test ont été organisées à différentes occasions : mois de la Bio, journée installation maraîchage, accueil de délégations...

LES OBJECTIFS DE 2025-2026 :

- Intégration de 2 porteurs de projets en juillet 2025.
- Organisation de journées portes ouvertes.
- Aménagements du site à poursuivre.
- Renforcement du travail sur la communication avec l'appui du réseau RENETA-NA.

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Le PAT a poursuivi ses nombreuses démarches d'accompagnement au travers de formations/animations très variées :

- 12 porteurs d'idées en formation Idéo'projet.
- Promotion de métiers du vivant : 372 personnes sensibilisées lors d'événements organisés par le Lycée des Vaseix.
- 15 cafés-installations animés par l'ADEAR pour 126 personnes rencontrées.
- Organisation de nombreuses journées thématiques : installations, filières, session d'accueil d'actifs en maraîchage...
- Festival de l'agriculture et Festimiel : des animations sur les métiers agricoles pour les plus jeunes.



IDENTIFIER DU FONCIER AGRICOLE PROPICE À L'INSTALLATION

L'association Terre de Liens a porté différentes animations et des événements de sensibilisation du grand public. Elle a également procédé à la refonte de son site « Objectif Terres » plateforme de mise en liens autour des terres agricoles, pour faciliter l'accès au foncier et la reprise des fermes.

OBJECTIF TERRES EST À LA FOIS :

- Un site de petites annonces à destination des particuliers et des professionnels de l'accompagnement, pour faciliter la rencontre entre les offres et les recherches de foncier agricole, pour faciliter la reprise des fermes et permettre l'installation de nouveaux paysans en bio. Ces annonces s'adressent tout particulièrement aux personnes qui sont en recherches de terres, à celles et ceux qui ont un bien agricole (ou avec un potentiel agricole) à transmettre mais aussi à toutes les personnes qui souhaitent se former, intégrer un projet agricole existant ou encore mobiliser de nouvelles personnes pour en initier un.
- Une porte d'entrée destinée à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement sur le volet foncier des porteurs de projet par l'une des 19 associations régionales de Terre de Liens.

S'ASSURER DE LA PÉRENNITÉ DU TISSU AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE NOTAMMENT PAR LA DIVERSIFICATION ET L'INNOVATION

ENCOURAGER LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

ZOOM SUR L'APPEL À PROJET « FILIÈRE HAIE »

Limoges Métropole a répondu à l'appel à projet de l'ADEME « Structuration de la filière de valorisation de la haie ». L'élaboration de ce projet a été réalisée à travers la construction d'un consortium d'acteurs composé par Plainemaison-Beauvallet, Opalim, Solagro, Bordeaux Science Agro, Prom'Haie, la

Chambre d'Agriculture, Fibois Nouvelle-Aquitaine, CPIE Pays Creusois et Dalkia.

Le projet consiste à développer une filière d'alimentation énergétique en capacité de répondre aux besoins des réseaux de chaleur de Limoges Métropole. La démarche va se structurer en 2025 autour d'un travail d'identification et de caractérisation de la ressource haie des agriculteurs qui font partie des réseaux de l'entreprise Plainemaison et l'organisation de producteurs Opalim.

Il poursuit ainsi de multiples objectifs :

- Favoriser le maintien des espaces naturels et valoriser les paysages identitaires du territoire.
- Participer à la transition énergétique : alimenter les chaufferies biomasses de la collectivité avec des plaquettes produites localement issues de ressources gérées durablement.
- Accompagner la filière bois : trouver des alternatives à la biomasse issue des forêts et favoriser les usages en bois d'œuvre des ressources forestières.
- Favoriser la diversification des revenus du monde agricole.

Le consortium d'acteurs a souhaité porter deux actions phares pour favoriser l'émergence et la structuration d'une filière bocagère :

- Identifier, caractériser et sensibiliser à la valorisation durable des haies.
- Vérifier la faisabilité technique et logistique de la mise en place d'une filière de plaquette bocagère et s'assurer de sa viabilité économique.



MODERNISER LES OUTILS DE PRODUCTION

En 2020, Limoges Métropole mettait en place son dispositif d'aide à la transformation numérique à destination des entreprises du territoire, venant répondre à un enjeu stratégique majeur : la digitalisation des processus. En 2024 le dispositif a évolué pour se décliner en 3 volets : « Agriculture numérique », « Coup de pouce digital » et « Coup de pouce cyber ».

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE NUMÉRIQUE

Évolution majeure, l'aide à la transformation numérique devient accessible aux exploitations agricoles sans salarié et en activité depuis au moins 3 ans.

Jusqu'au 31 décembre 2024, ce dispositif était destiné à accompagner les projets qui, grâce au numérique, permettent d'améliorer la compétitivité des exploitations, les conditions de travail, l'impact environnemental et le bien-être animal.

Une aide de 5000 € maximum est mobilisable pour des investissements dans des outils et/ou matériels numériques permettant, par exemple, l'optimisation de la conduite des cultures, la diminution des risques de maladies au sein des élevages, l'optimisation des traitements phytosanitaires, le pilotage des systèmes d'irrigation...

Limoges Métropole
Communauté urbaine

Aide à la
TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE AGRICOLE

AGRICULTURE NUMÉRIQUE
→ Jusqu'au 31 décembre 2024

Limoges Métropole
accompagne le développement
de votre exploitation agricole

AIDE FINANCIÈRE
JUSQU'À 5 000 €
SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS

Retrouvez tous nos dispositifs sur
limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ÉCONOMIE
ATTRACTIVITÉ

ENCOURAGER LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE QUALITÉ ISSUS DU TERRITOIRE ET ACCESSIBLE À TOUS

ZOOM SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE COMMUNALE

Le PAT a pour objectif d'accompagner la restauration collective dans l'augmentation de l'utilisation de produits locaux de qualité.

En 2024, de nombreuses actions ont été menées par Interbio Nouvelle-Aquitaine à destination de la restauration scolaire des communes de Limoges Métropole :

→ 2 ateliers « cuisiniers » :

- « Réduire le gaspillage alimentaire, des solutions à partager » en juin.
- « Réussir des menus végétariens : pour des repas équilibrés et savoureux comme les autres » en septembre.

→ 2 ateliers « élus » :

- « Bénéficier de l'aide « lait et fruits » à l'école, un levier pour plus de bio, de qualité et de local ».
- « Utiliser la plateforme « ma cantine » : l'outil officiel pour le suivi EGAlim des achats alimentaires ».

→ Suivi des achats locaux durables des 20 communes :

- Accompagnement individuel de toutes les communes du territoire pour le suivi des achats locaux durables.
- Accompagnement individuel des communes volontaires à la mobilisation des aides présentées en ateliers.
- Collecte des données annuelles communales et appui à la saisie des données.
- Rédaction d'un rapport annuel.

→ Sensibilisation des acteurs de la restauration collective publique (hors scolaire) et privée :

- Identification des structures concernées sur le territoire.
- Mise en place et animation d'un groupe de travail et identification des actions à destination de ce public.
- Organisation d'un forum de l'approvisionnement local dédié à tous les acheteurs de la restauration collective du territoire.
- Élaboration d'un calendrier prévisionnel des actions pour la période 2025-2026.



The background of the page is a photograph of food waste, including vegetable peels, a whole carrot, and other scraps, all contained within a clear glass bowl. The bowl is placed on a dark, possibly black, surface. The lighting is bright, highlighting the textures of the food waste. A large teal circle is superimposed over the lower half of the image, containing the main title. The right side of the page features a dark grey area with a pattern of fine, white diagonal lines.

AMBITION 3.

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

FÉVRIER
MARS

Opération collecte de pneus

Pour lutter contre les dépôts sauvages, Limoges Métropole a organisé la 7^e édition de sa grande collecte de pneus en déchèteries, en partenariat avec le Syded 87. Du 12 février au 3 mars 2024, les usagers du territoire pouvaient se rendre dans les déchèteries Lebon et Kennedy à Limoges pour y déposer leurs vieux pneus.

MAI

Lancement d'un plan de lutte contre les déchets abandonnés

Limoges Métropole et Citeo ont scellé un partenariat pour le lancement d'un plan de lutte contre les déchets abandonnés sur l'ensemble du territoire communautaire. Entreprise à mission créée par les sociétés de la grande distribution, Citeo accompagne Limoges Métropole à hauteur de 730 000 € par an durant 3 ans pour la mise en place d'actions de réduction des déchets à la source et de prévention des abandons sur l'espace public. Ce soutien permet aussi de couvrir une partie des coûts que les déchets abandonnés (500 tonnes par an) engendrent pour la collectivité.

À Limosin, les collégiens abordent le tri avec pédagogie

Pour sensibiliser le public adolescent aux enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets, l'opérateur SUEZ et l'association Récréasciences, pour le compte de Limoges Métropole, ont conçu une nouvelle animation clé en main, dont un atelier spécifique pour mieux trier et un escape game pour apprendre à trier ses biodéchets. Une animation que les élèves de 4^e de la cité scolaire Léonard-Limosin à Limoges ont testée. Proposé depuis janvier 2024 sur le territoire, ce nouveau support pédagogique vient enrichir la palette d'outils de sensibilisation de Limoges Métropole en ciblant un nouveau public.

JUIN

Au Zénith, les écoliers mettent l'environnement sur le devant de la scène

Les Recyclades ont fait leur grand retour au Zénith Limoges Métropole, réunissant près d'un millier de participants – enfants et accompagnateurs – issus de 22 écoles primaires du territoire. Les écoles ayant travaillé sur un projet pédagogique autour de l'amélioration du tri des emballages ont été invitées à les présenter sur scène.

Coup de filet sur les déchets dans la Vienne

Deux filets antidéchets ont été installés au niveau du déversoir du bassin d'orage des Casseaux, sur les bords de Vienne, à Limoges. Ces dispositifs ont vocation à capturer les macrodéchets, de taille supérieure à 2 cm (mégots, emballages, lingettes, etc.), abandonnés dans l'espace public puis charriés vers le milieu naturel par les eaux pluviales via le réseau d'égouts.

Déjà 1 an pour le nouveau service de collecte des déchets

Le président de Limoges Métropole, Guillaume Guérin, sa vice-présidente en charge de la gestion, du traitement et de la collecte des déchets, Sarah Gentil et le directeur de territoire SUEZ Recyclage et Valorisation, Laurent Burtschell, ont dressé le bilan du nouveau service de collecte des déchets ménagers, le 1^{er} dit « bas carbone » de France, lancé en juin 2023. Des avancées significatives ont été réalisées en termes de réduction des ordures ménagères résiduelles (-16,5 kg/habitant), de hausse du tri (+ 2 kg/habitant de biodéchets collectés, + 5 kg/habitant de papiers et emballages) et de baisse des émissions de gaz à effet de serre (abandon du diesel pour un biocarburant et mise en circulation de 17 camions électriques).

NOVEMBRE

Le zéro déchet est dans la place

Le « Village zéro déchet » a pris ses quartiers sur la place Haute-Vienne à Limoges le 16 novembre 2024. Les visiteurs ont fait le plein d'idées en matière de réemploi, d'antigaspillage, de tri des biodéchets ou encore de déchets verts.

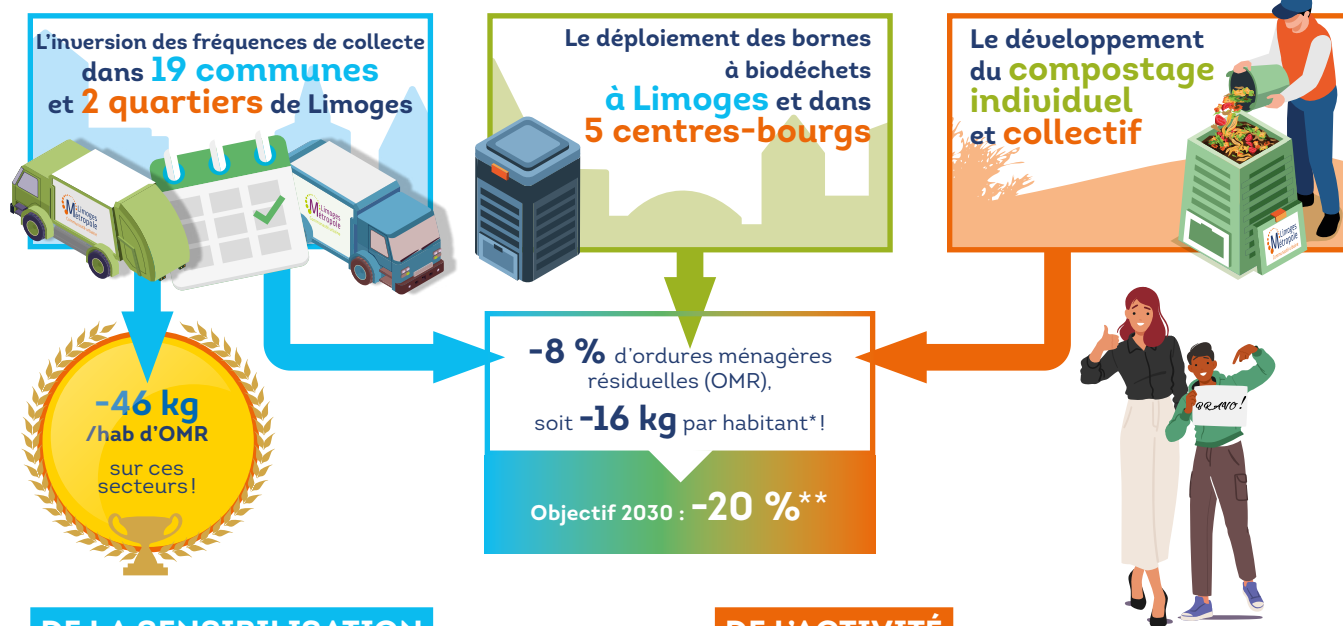


UNE ANNÉE DE COLLECTE DES DÉCHETS RÉINVENTÉE

En juin 2023, un nouveau service de collecte des déchets ménagers a été mis en place à Limoges Métropole avec Suez. Des avancées significatives en termes de réduction de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ont été réalisées depuis son démarrage.

DE LA PERFORMANCE

3 solutions majeures...



DE LA SENSIBILISATION

Un accompagnement des habitants vers de nouvelles pratiques par le service Prévention et réduction des déchets de Limoges Métropole avec :

De nouveaux partenaires : Récréasciences, Expliceat, Aléas, Terravox, Trizzy...

Des dispositifs innovants : Mon Service Déchets, Qualitri...



DE L'ACTIVITÉ

+ de 48 000 heures consacrées à l'insertion professionnelle

78 personnes incluses dans un dispositif d'insertion avec SUEZ ou ses partenaires (Acto Insertion, Aléas, Still, Intérim & Handicap, l'ESAT la Ribière et l'ENSIL-ENSCI)

1 récompense lors de la journée des Clauses Sociales en Nouvelle-Aquitaine pour l'approche globale de Limoges Métropole et Suez sur l'insertion et le développement économique du territoire



DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une flotte de véhicules 100 % bas carbone



10 camions passés du diesel au biocarburant XTL
16 camions électriques au 1^{er} juillet 2024

Une « écobase » économe en eau et en énergie



1 centre névralgique éco-vertueux

-93 % d'émissions de gaz à effet de serre (GES)

1 300 tonnes de CO₂ économisées par an

700 allers-retours Paris / New York en avion!

Une prise en compte des émissions résiduelles

4 projets agricoles bas carbone financés dans le cadre du Label Bas Carbone

1 529 tonnes de GES complémentaires évitées pendant 5 ans

*Statistiques réalisées entre juin 2023 et mai 2024

**Année de référence: 2019

RÉDUCTION DES DÉCHETS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Territoire engagé dans la prévention et la réduction des déchets, Limoges Métropole a mis en place son 3^e Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) à l'automne 2022, dans la continuité de son plan d'actions « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » entrepris dès 2016. Deux ans plus tard, il est temps de faire un point d'étape dans cet effort collectif visant à faire tendre le territoire vers le zéro déchet.

DÉCHETS VERTS

Objectif presque atteint !

1 000 tonnes de branches broyées par an

En 2023, près de 800 usagers ont sollicité l'une des deux prestations de broyage de branches. Fin juillet 2024, 600 en avaient déjà bénéficié. Grâce à cette action, ce sont 700 tonnes de déchets verts qui n'ont pas pris le chemin de la déchèterie en 2024.

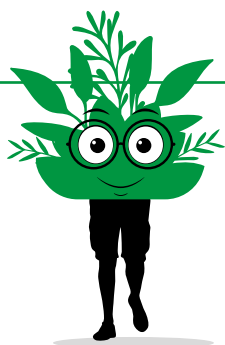
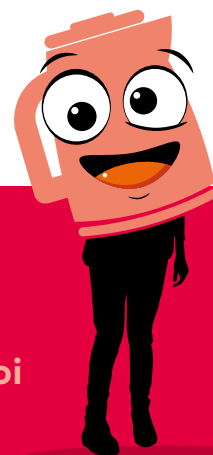


RÉEMPLOI

Objectif atteint !

Une zone de réemploi et de gratuité dans chaque déchèterie

Des zones de gratuité ont été créées dans les 11 déchèteries communautaires. Les usagers munis d'une carte d'accès peuvent y déposer ou récupérer des objets pouvant avoir une seconde vie.



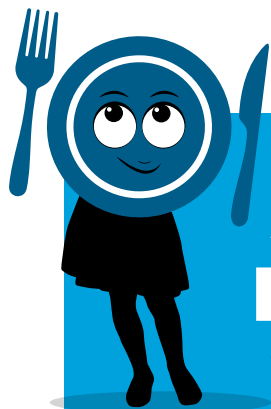
UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

Le flux des déchets verts représente près de 40 % des apports en déchèterie et induit chaque année plus de 2 200 rotations de bennes, avec les impacts environnementaux asso-

ciés et un coût annuel de plus de 600 000 € pour la collectivité. Alors que ces apports peuvent être évités, notamment grâce au broyage à domicile.

LA BOÎTE À JOUETS EST REVENUE

- **Du 15 novembre au 15 décembre**, Limoges Métropole a organisé dans ses 11 déchèteries la 4^e édition de la « Boîte à jouets ». Les usagers munis d'une carte d'accès gratuite aux déchèteries ont pu y déposer les jouets en bon état dont ils n'ont plus l'utilité pour permettre à d'autres de trouver leur bonheur.
- **Chaque famille pouvait récupérer jusqu'à 3 jouets ou lots de jouets.** Le dépôt était sans limite et s'effectuait dans la zone de gratuité de chacun des sites. Les jouets n'ayant pas trouvé preneur ont été donnés à des associations caritatives.



GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Objectif atteint !

Accompagner 10 cantines scolaires

Limoges Métropole a accompagné 10 restaurants scolaires des communes de son territoire dans la réalisation d'un diagnostic sur le gaspillage alimentaire et la mise en place d'un plan d'actions.

BIODÉCHETS

Objectifs atteints !

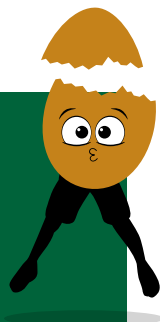
**4 000 composteurs par an
175 bornes à biodéchets**

En 2023, plus de 4 600 composteurs ont été distribués, soit 3 fois plus qu'en 2022. Près de 1 400 composteurs ont été distribués au 1^{er} semestre 2024, portant la part de maisons individuelles équipées à 38 % ! Aussi, près de 200 bornes à biodéchets ont été installées et près de 13 300 kits distribués dans l'intraboulevard de Limoges et les 5 centres-villes de la 1^{re} couronne.

Objectifs presque atteints !

**500 tonnes de biodéchets
400 sites de compostage collectif**

Au 30 septembre 2024, Limoges Métropole comptait 375 sites de compostage en pied d'immeuble et 16 composteurs de quartier. À noter que le tri des biodéchets prend de l'ampleur puisqu'après les 130 tonnes relevées en 2023, près du double a déjà été collecté au 31 août 2024, soit 240 tonnes de biodéchets sauvées de l'incinération !



MIEUX CONSOMMER

Objectif en cours...

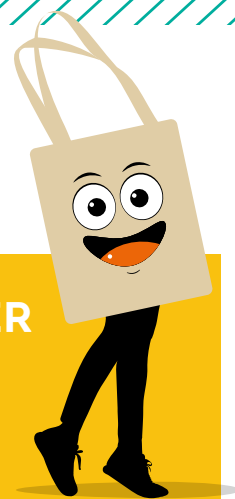
100 kits de couches lavables par an

Seulement 8 kits d'essai de couches lavables ont été sollicités par de jeunes parents en 2023 et 3 en 2024.

Objectif en cours...

40 000 ecocups par an

Limoges Métropole a prêté gratuitement 29 420 gobelets réutilisables à diverses manifestations et distribué près de 850 autocollants « Stop pub » tout au long de l'année 2024.



TRI DES DÉCHETS : UN EFFORT À MAINTENIR

L'extension des consignes de tri en 2020, puis le lancement d'un nouveau marché de collecte des déchets en 2023 ont enclenché une dynamique de tri et de réduction des déchets sur tout le territoire. Mais des points de vigilance subsistent...

En juin 2023, un nouveau service de collecte des déchets ménagers a été mis en place à Limoges Métropole avec SUEZ. Des avancées significatives en termes de réduction de déchets ont été réalisées depuis son démarrage.



- 16 KG PAR HABITANT (-8 %)

- 46 kg dans les secteurs concernés par l'inversion des collectes.



+ 5 KG PAR HABITANT (+ 9 %)

de papiers et emballages recyclables triés.

+ 11 kg dans les secteurs concernés par l'inversion des collectes.

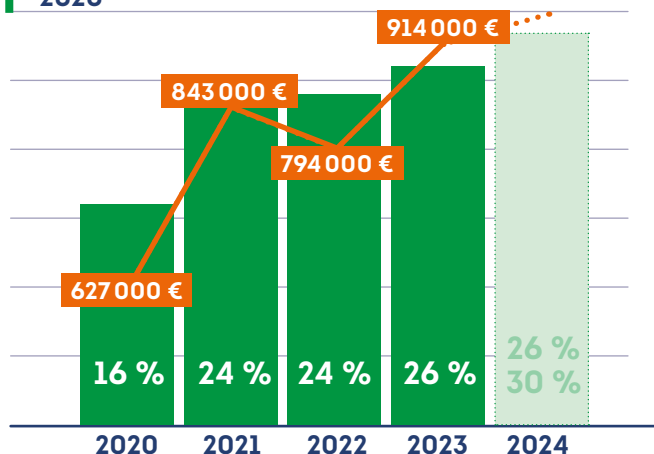
L'inversion des fréquences de collectes est un choix stratégique qui fait ses preuves.

La réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères au profit d'une collecte hebdomadaire des déchets recyclables, étendue sur 19 communes et 2 quartiers de Limoges, a contribué, d'une part, à faire diminuer drastiquement le volume d'ordures ménagères par habitant, et d'autre part, à augmenter la part du tri.

UNE HAUSSE DES ERREURS DE TRI

Ces bons chiffres sont toutefois nuancés par l'augmentation du taux de refus constaté durant ces 4 dernières années au Centre de recyclage de Limoges Métropole.

Évolution du taux de refus et du coût depuis 2020



CAMPAGNES QUALI'TRI

En 2024, des opérations Quali'tri ont été menées par les agents de SUEZ chargés de la collecte des déchets pour Limoges Métropole. Le but de ce nouveau dispositif pédagogique était d'encourager les usagers à mieux trier, en les sensibilisant directement sur leur poubelle bleue. Avant la collecte des déchets recyclables, un agent habilité contrôle la qualité du tri en vérifiant, de façon strictement réglementaire, le contenu du bac placé devant une habitation ou un commerce.

Si le tri est conforme, un « Quali'cintre » de couleur verte y était accroché. Si une erreur est relevée, un cintre jaune en informait l'usager. En cas d'erreurs multiples, un cintre rouge signifiait à l'habitant que son bac n'était pas collecté ce jour et l'invitait à le trier de nouveau en se référant au mémo tri déposé dans sa boîte aux lettres. Une aide au tri lui était également proposée par un agent compétent.

Cette campagne concernait 3 tournées de collecte présentant le plus d'erreurs de tri. Elle était renouvelée chaque trimestre sur des secteurs différents, afin d'améliorer la qualité du tri sur l'ensemble du territoire. Trier mieux et plus, c'est davantage de matières valorisées et de ressources préservées. Cela permet aussi de limiter les risques d'accident pour les agents, de casse d'équipements ou d'incendie au centre de recyclage et de maîtriser les coûts de traitement lié aux erreurs de tri.

1138 BACS BLEUS CONTRÔLÉS
88 % JUGÉS CONFORMES
87 CINTRES ROUGES DISTRIBUÉS



- **Cintre vert**
le tri est conforme!
- **Cintre jaune**
une erreur de tri relevée
- **Cintre rouge**
erreurs de tri multiples, le bac ne sera pas collecté. Il faut le trier de nouveau en se référant au mémo-tri. Une aide au tri peut être proposée par un agent compétent.

LE VERRE : MÊME COMBAT!



Autre bémol observé entre 2023 et 2024, le tri du verre a régressé de 2,2 % sur le territoire de Limoges Métropole. Pourtant, déposer une bouteille en verre dans le bac de tri permet d'en réduire considérablement le coût financier et environnemental :

COÛT D'UNE TONNE DE VERRE

envoyée aux
ordures ménagères
271 €

déposée dans
une borne de tri
83 €

Soit une économie de 188 € pour une tonne de verre bien triée et de 500 kg de CO₂ !



COUP DE FILET SUR LES DÉCHETS DANS LA VIENNE

La fin de l'hiver 2024 a marqué le lancement de l'acte 1 d'une campagne de lutte contre les macrodéchets polluant les milieux naturels et en premier lieu, la Vienne et ses berges.



L'installation d'un premier filet antidéchets inaugure le déploiement progressif d'autres équipements destinés à enrayer le cycle de la pollution.

En réponse à un appel à projets lancé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et dans le cadre de Limoges Métropole – Territoire en transition hydrique, Limoges Métropole a intensifié la lutte contre la pollution du milieu naturel et démarre par un coup de filet sur les déchets charriés par les égouts jusqu'à la Vienne.

Bien que Limoges Métropole dispose de solutions pour capter les déchets avant qu'ils n'entrent dans les réseaux d'eaux pluviales, à l'instar de paniers placés sur des avaloirs, ces dispositifs n'apportent qu'une protection partielle face aux bouteilles en plastique, lingettes, mégots et autres « macrodéchets » observés en quantité excessive dans les déversoirs pluviaux en rivières, mais aussi dans les réseaux d'eaux usées !

C'est le cas notamment au niveau du parc des bords de Vienne, où le besoin d'expérimentation d'une solution de piégeage et de sensibilisation du public a été identifié. Ainsi, depuis le 1^{er} trimestre 2024, un filet spécial est chargé de capturer les déchets sur le déversoir situé au niveau du skatepark.

TOUT CE QU'ON JETTE PAR TERRE PEUT FINIR DANS LA RIVIÈRE

Lors de fortes précipitations ou d'orages, le trop-plein présent dans les réseaux unitaires d'assainissement se déverse directement en milieu naturel à cause de l'engorgement des réseaux et de la capacité maximale de la station d'épuration atteinte. C'est dans ce contexte que des déchets, jetés aussi bien dans la rue ou dans les toilettes des particuliers, peuvent se retrouver dans la Vienne.

Le filet intercepte ces déchets, mais son rôle va plus loin. Il sert d'instrument de mesure pour étudier la quantité, la saisonnalité et le type de déchets qui sont rejetés dans la nature, permettant ensuite de mettre en place des actions ciblées pour lutter en amont contre cette pollution.

Le filet antidéchets est placé sous surveillance permanente afin de programmer son nettoyage et sa remise en place par une entreprise spécialisée. Les déchets récupérés sont analysés avant d'être détruits.

Courant 2024, un second filet a été installé plus en aval de la Vienne, au niveau de la Font Pinot. L'investissement total réalisé pour l'achat et l'exploitation de ces deux filets antidéchets est d'environ 50 000 €.

LES DÉCHETS AU FOND DES FILETS, MAIS CE N'EST PAS VRAIMENT LE BUT...

L'idéal serait bien évidemment de pouvoir se passer de dispositifs de piégeage comme ces filets antidéchets.

À Limoges et dans ses environs, l'opération « Plastique à la loupe », réalisée par des collégiens et lycéens pour la Fondation Tara Océan et soutenue par l'État et le CNRS, a mis en évidence la présence de 151 à 350 macrodéchets tous les 100 mètres sur les berges de la Vienne et de l'Auzette, entre 2022 et 2023. La plupart de ces déchets étaient des plastiques à usage unique et des mégots.

D'AUTRES ACTIONS EN COURS

Progressivement, de nouveaux équipements seront installés par Limoges Métropole dans l'espace public pour piéger toutes sortes de déchets.

Trois types de dispositifs seront déployés par dizaines à Limoges :

- Des grilles spéciales placées sur les avaloirs recueillant les eaux pluviales dans l'espace urbain.
- Des paniers anti-déchets disposés dans les regards d'égouts et déplaçables selon les besoins.
- 50 cendriers urbains en centre-ville pour en finir avec les mégots.

Aussi, afin de sensibiliser le plus grand nombre, des clous de voirie seront apposés près des avaloirs d'égout précisant, à juste titre, que « la Vienne commence ici ».

LES PORTES-FERRÉES : UN ÉCOQUARTIER ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET

L'écoquartier des Portes-Ferrées fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain conventionné avec l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) et est engagé dans une démarche de labellisation écoquartier (label étape 2 « écoquartier en chantier » obtenu en 2022). L'Agence de l'environnement et de la maîtrise en énergie (ADEME) a identifié ce quartier afin de développer le projet ambitieux d'une démarche d'expérimentation « Zéro déchet & 100 % propreté », s'inscrivant dans les politiques et compétences de Limoges Métropole.



Par délibération du Conseil communautaire du 29 juin 2023, Limoges Métropole a approuvé le lancement de cette expérimentation avec la conduite d'une étude préalable, cofinancée à 70 % par l'ADEME. Cette étude s'est déroulée en 2024 et a suivi plusieurs étapes :

- Un état des lieux des pratiques de production et de gestion des déchets.
- Un temps de formation et d'actions sur les flux de déchets les plus importants.
- L'élaboration d'un plan d'actions, contenant 43 propositions, dont 12 identifiées comme prioritaires et regroupées autour de 6 axes :
 1. Lutter contre le gaspillage alimentaire.
 2. Réduire et gérer à proximité les biodéchets.
 3. Prolonger la durée d'usage par le réemploi et la réparation.
 4. Sensibiliser, mobiliser et communiquer de façon innovante.
 5. Lutter contre les déchets sauvages.
 6. Se réappropriier l'espace public.

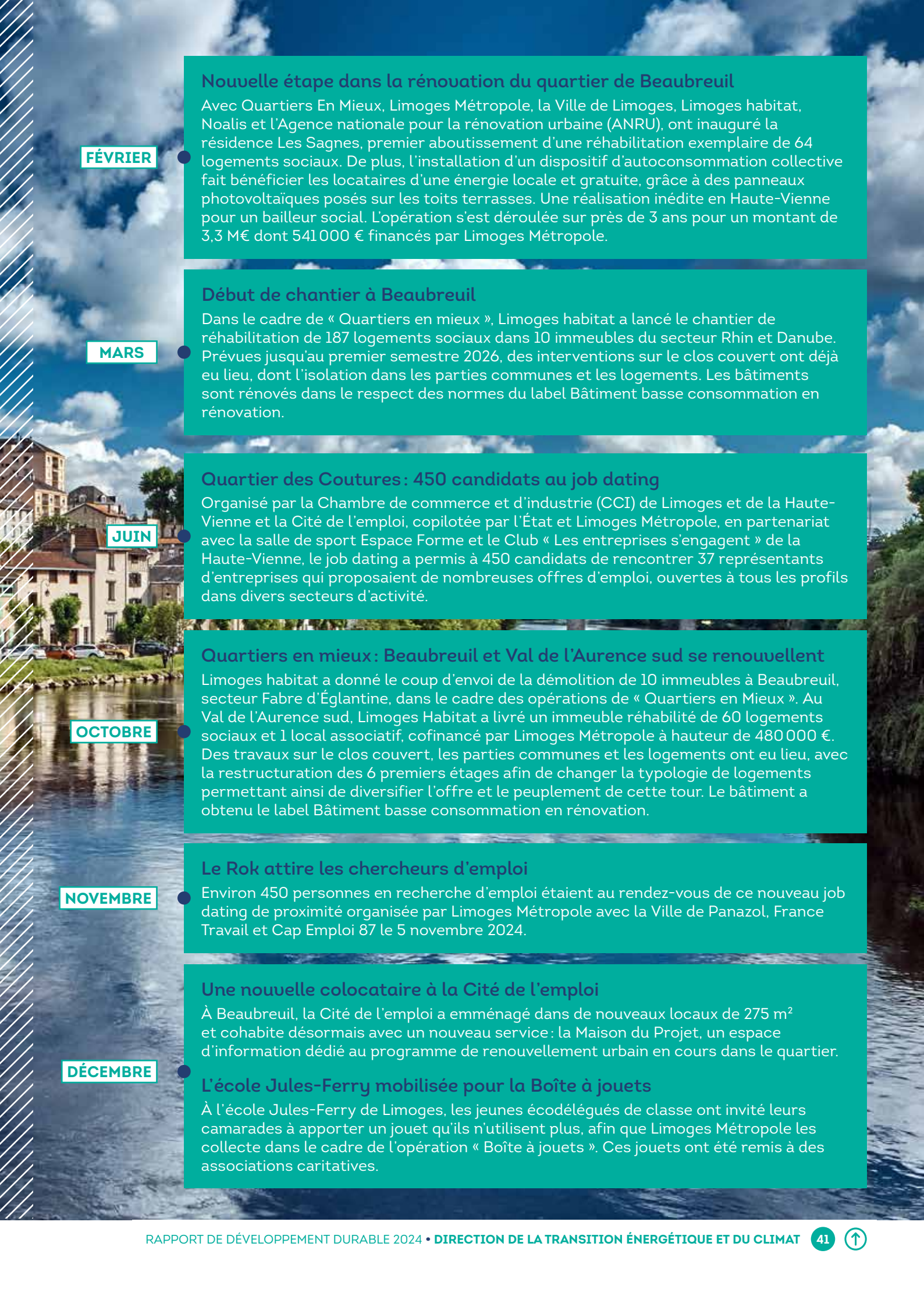
Dans ce cadre, quelques opérations ont été mises place :

- **Novembre 2023** : campagne de caractérisation des déchets.
- **Février à mars 2024** : enquête auprès des habitants.
- **Juin 2024** : animation autour du compostage et ateliers citoyens sur la sensibilisation au tri des déchets.
- **Octobre 2024** : animations sur le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets organisées à l'école Victor-Hugo.



AMBITION 4.

UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR PLUS DE SOLIDARITÉ



FÉVRIER

Nouvelle étape dans la rénovation du quartier de Beaubreuil

Avec Quartiers En Mieux, Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat, Noalis et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), ont inauguré la résidence Les Sagnes, premier aboutissement d'une réhabilitation exemplaire de 64 logements sociaux. De plus, l'installation d'un dispositif d'autoconsommation collective fait bénéficier les locataires d'une énergie locale et gratuite, grâce à des panneaux photovoltaïques posés sur les toits terrasses. Une réalisation inédite en Haute-Vienne pour un bailleur social. L'opération s'est déroulée sur près de 3 ans pour un montant de 3,3 M€ dont 541 000 € financés par Limoges Métropole.

MARS

Début de chantier à Beaubreuil

Dans le cadre de « Quartiers en mieux », Limoges habitat a lancé le chantier de réhabilitation de 187 logements sociaux dans 10 immeubles du secteur Rhin et Danube. Prévues jusqu'au premier semestre 2026, des interventions sur le clos couvert ont déjà eu lieu, dont l'isolation dans les parties communes et les logements. Les bâtiments sont rénovés dans le respect des normes du label Bâtiment basse consommation en rénovation.

JUIN

Quartier des Coutures : 450 candidats au job dating

Organisé par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Limoges et de la Haute-Vienne et la Cité de l'emploi, copilotée par l'État et Limoges Métropole, en partenariat avec la salle de sport Espace Forme et le Club « Les entreprises s'engagent » de la Haute-Vienne, le job dating a permis à 450 candidats de rencontrer 37 représentants d'entreprises qui proposaient de nombreuses offres d'emploi, ouvertes à tous les profils dans divers secteurs d'activité.

OCTOBRE

Quartiers en mieux : Beaubreuil et Val de l'Aurence sud se renouvellent

Limoges habitat a donné le coup d'envoi de la démolition de 10 immeubles à Beaubreuil, secteur Fabre d'Églantine, dans le cadre des opérations de « Quartiers en Mieux ». Au Val de l'Aurence sud, Limoges Habitat a livré un immeuble réhabilité de 60 logements sociaux et 1 local associatif, cofinancé par Limoges Métropole à hauteur de 480 000 €. Des travaux sur le clos couvert, les parties communes et les logements ont eu lieu, avec la restructuration des 6 premiers étages afin de changer la typologie de logements permettant ainsi de diversifier l'offre et le peuplement de cette tour. Le bâtiment a obtenu le label Bâtiment basse consommation en rénovation.

NOVEMBRE

Le Rok attire les chercheurs d'emploi

Environ 450 personnes en recherche d'emploi étaient au rendez-vous de ce nouveau job dating de proximité organisée par Limoges Métropole avec la Ville de Panazol, France Travail et Cap Emploi 87 le 5 novembre 2024.

DÉCEMBRE

Une nouvelle colocataire à la Cité de l'emploi

À Beaubreuil, la Cité de l'emploi a emménagé dans de nouveaux locaux de 275 m² et cohabite désormais avec un nouveau service : la Maison du Projet, un espace d'information dédié au programme de renouvellement urbain en cours dans le quartier.

L'école Jules-Ferry mobilisée pour la Boîte à jouets

À l'école Jules-Ferry de Limoges, les jeunes écodélégués de classe ont invité leurs camarades à apporter un jouet qu'ils n'utilisent plus, afin que Limoges Métropole les collecte dans le cadre de l'opération « Boîte à jouets ». Ces jouets ont été remis à des associations caritatives.

NOUVEAU CONTRAT DE VILLE : OBJECTIFS 2030 POUR LES QUARTIERS

Le 12 avril 2024, l'État, Limoges Métropole et la Ville de Limoges ont apposé leur signature sur le nouveau Contrat de ville du territoire de Limoges Métropole pour la période 2024-2030, à côté de celles des 29 autres signataires de ce document matérialisant l'engagement commun de tous ces partenaires en faveur des 9 quartiers prioritaires de Limoges. Le nouveau contrat, réunissant pour la première fois institutions publiques, organismes privés et grandes entreprises, s'articule autour de 4 axes d'intervention voués à améliorer le cadre de vie des habitants et à réduire les inégalités entre les territoires.

UNIR LES EFFORTS

Action publique complexe aux multiples enjeux ? Ensemble de moyens humains et financiers mis en œuvre par les pouvoirs publics ? Bien que la politique de la ville revête une apparence technique et nébuleuse, son but est pourtant simple : améliorer la vie des gens dans les quartiers fléchés comme « prioritaires ».

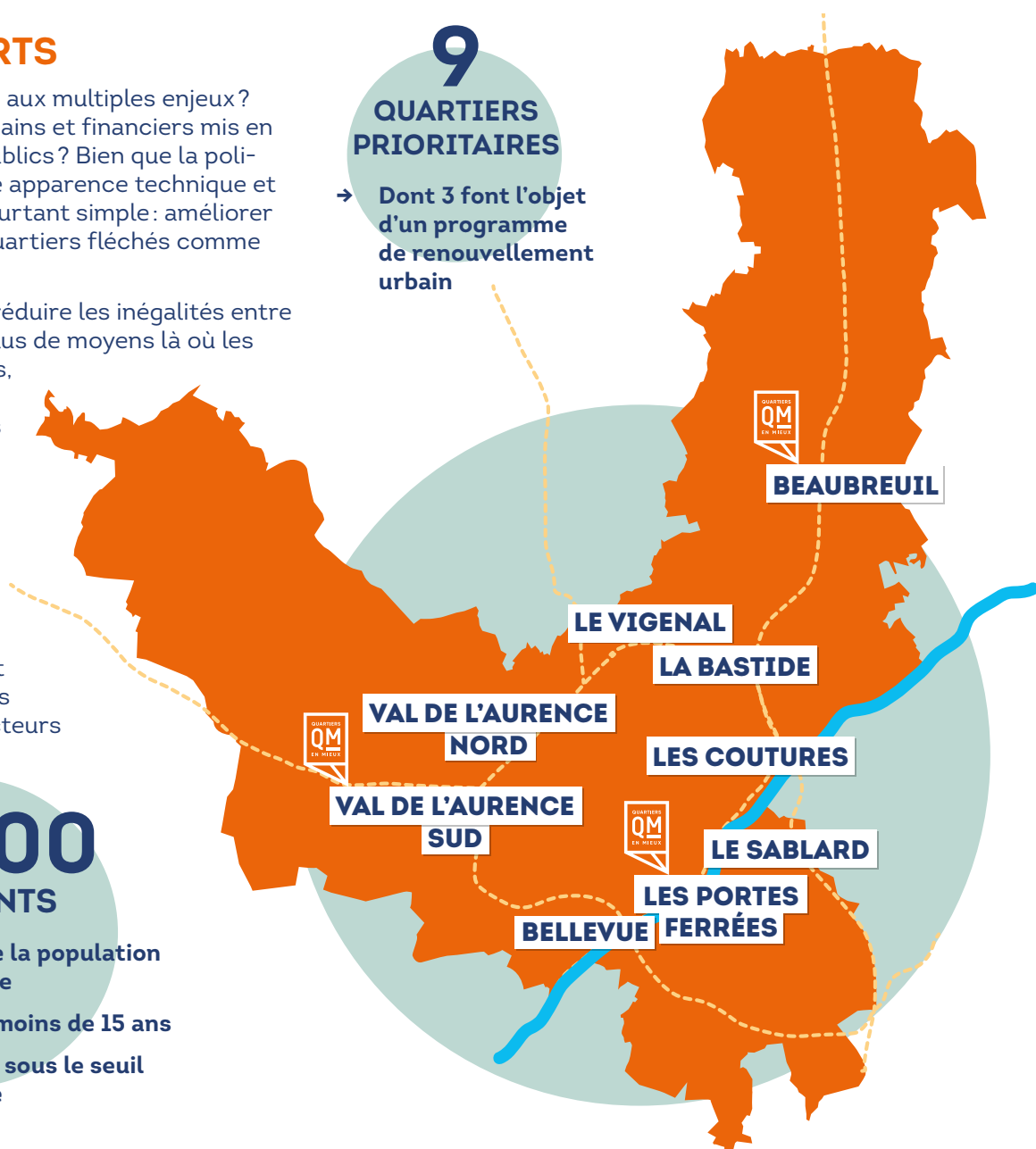
Pour cela, il faut d'abord réduire les inégalités entre les territoires, déployer plus de moyens là où les besoins sont les plus forts, que ce soit au niveau de l'emploi, du logement, des transports, de la sécurité de l'espace public, de l'accès aux soins, aux services, à la culture...

À Limoges Métropole, ce sont 9 quartiers, tous situés sur la commune de Limoges, qui font l'objet d'une attention plus marquée de la part des acteurs publics et privés.

25 000
HABITANTS

- Soit 19 % de la population limougeaude
- 26,5 % ont moins de 15 ans
- 54 % vivent sous le seuil de pauvreté

9
QUARTIERS
PRIORITAIRES
→ Dont 3 font l'objet d'un programme de renouvellement urbain





C'est en direction de ces 9 territoires et de leurs habitants qu'un certain nombre d'engagements ont été pris, formulés dans le contrat de ville par tous les partenaires. Parmi eux, on retrouve :

- L'État et ses services.
- Les collectivités locales et les établissements publics.
- Des organismes assurant un service public ou associations d'utilité publique.
- Des entreprises et fondations.
- Les bailleurs sociaux.
- Des associations impliquées dans les quartiers.

Une vaste consultation citoyenne entre septembre 2023 et février 2024 a mobilisé plusieurs centaines de personnes afin d'enrichir les décisions rendues par les pouvoirs publics. Des conseils citoyens ont été mis en place et continueront d'être soutenus et accompagnés par le contrat de ville Quartiers 2030.

En regardant de plus près la réalité sociale des quartiers, 4 axes de travail prioritaires ont été mis en avant :

- Le vivre-ensemble et l'amélioration des sécurités.
- La transition écologique et solidaire.
- L'accessibilité des habitants à tous les services.
- Le développement de l'emploi et de la formation tout au long de la vie.

Ces grandes thématiques incluent le respect des valeurs de la République et du principe de laïcité.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Afin de mettre en œuvre le contrat de ville, un appel à projets est adressé tous les ans aux structures associatives. Ainsi, ce sont plus de 200 actions qui sont soutenues chaque année par les partenaires. Pour sa part, Limoges Métropole mobilise une enveloppe de près de 400 000 €, renouvelée annuellement.

L'infographie ci-après, bien que représentant un quartier fictif, montre quelques exemples d'actions réelles déployées à Limoges grâce au contrat de ville, à tous ses partenaires et aux associations qui s'impliquent quotidiennement dans la vie des quartiers.



RÉHABILITATION DES LOGEMENTS ET PIEDS D'IMMEUBLE

En lien avec le programme de renouvellement urbain, le bailleur social propose des actions de sensibilisation aux économies d'énergie et à la gestion des déchets. L'utilisation future des espaces en pied d'immeuble est réfléchie avec les habitants.

CITÉ ÉDUCATIVE

Elle fédère les acteurs éducatifs afin de coordonner les dispositifs existants, d'accompagner au mieux les élèves dans leur orientation et les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

JARDINS PARTAGÉS

On y cultive des légumes, du lien social et même des vocations !

ESPACE DE DÉPÔT D'ENCOMBRANTS

Il est mis à disposition des habitants qui ne peuvent pas se déplacer en déchèterie.

ACCÈS AUX DROITS, AUX SOINS

Un point d'information juridique reçoit les habitants et des permanences régulières sont proposées par un professionnel de santé.

ESPACE SPORTIF

Il est animé par le club de basket du quartier pour les jeunes après l'école.

FÊTE DE QUARTIER

Elle est organisée par le conseil citoyen et financée grâce au fonds de participation des habitants. La radio locale est présente pour couvrir l'événement !

CAFÉ RÉPARATION

Ici, on apprend à faire du vélo, mais aussi à le défaire, à le refaire...

CITÉ DE L'EMPLOI

Elle regroupe les conseillers du service public de l'emploi. Les personnes sont accompagnées dans leur insertion socioprofessionnelle et peuvent se former gratuitement aux outils numériques.

CENTRE SOCIAL

Il propose différentes activités aux habitants : un accueil de loisirs pour les petits, des séances d'accompagnement à la scolarité pour les plus grands et des cours de français pour les parents.

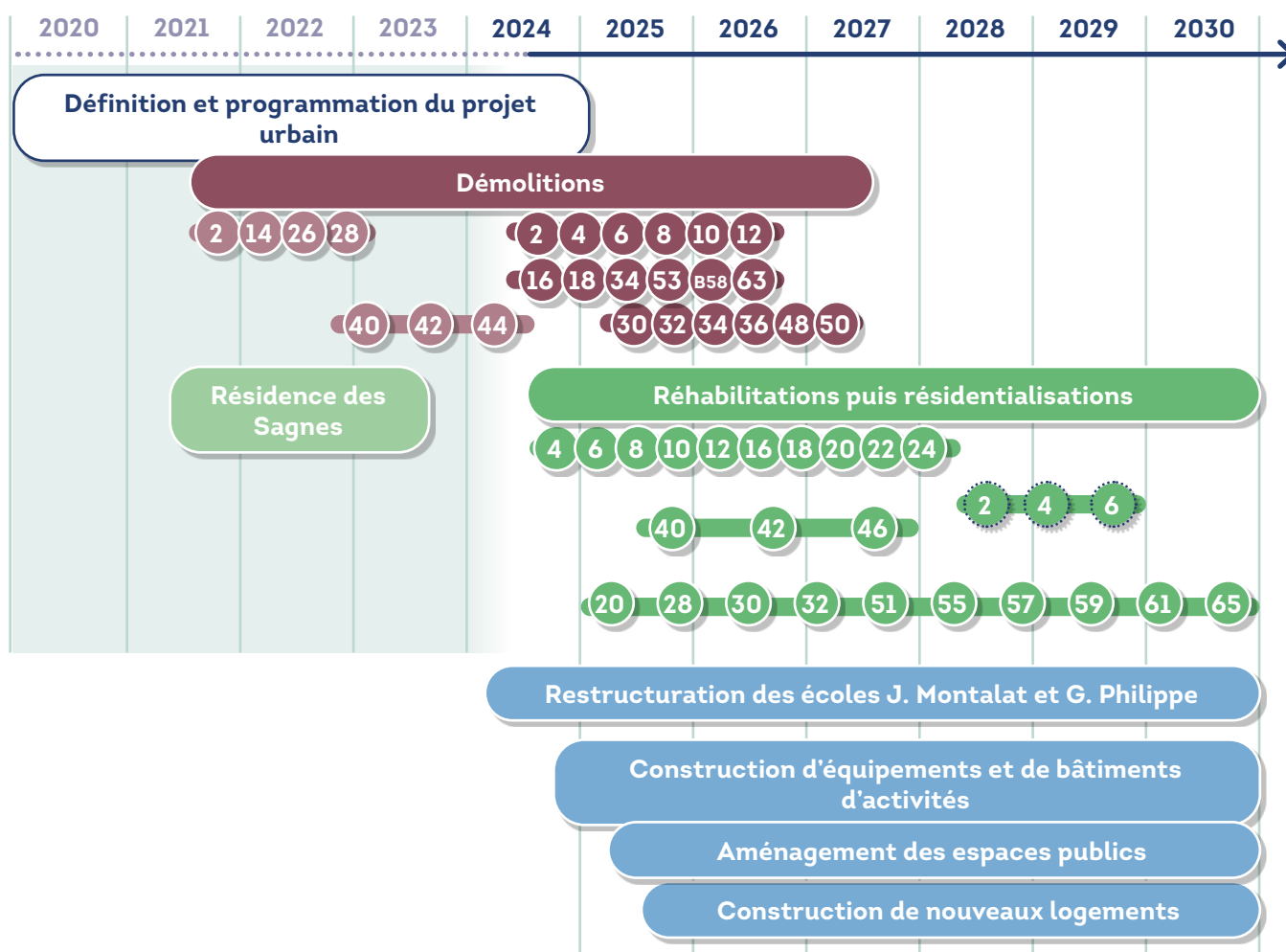
« QUARTIERS EN MIEUX » DÉVOILE DE NOUVEAUX HORIZONS

Entamée il y a plusieurs années dans sa planification, la transformation des quartiers prioritaires de Beaubreuil, des Portes-Ferrées et du Val de l'Aurence sud bat désormais son plein sur le terrain. Depuis 3 ans, les réhabilitations d'immeubles, résidentialisations et démolitions s'enchaînent. Jusqu'en 2030, le programme Quartiers en Mieux va considérablement redessiner le paysage urbain, avec de nouvelles interventions d'ampleur sur l'habitat, les espaces et équipements publics dans ces trois quartiers. Tour d'horizon et point d'étape du renouvellement urbain à Limoges Métropole.

À BEAUBREUIL, LE « QUARTIER-PARC » S'ESQUISSE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Calendrier prévisionnel des opérations



Depuis les premières opérations visibles sur l'habitat réalisées dès 2021, à l'image de la réhabilitation de la résidence des Sagnes par le bailleur social Noalis (voir carte) et la démolition d'immeubles dans le secteur Rhin et Danube, la vitesse supérieure a été passée au 1^{er} semestre 2024 dans le secteur Fabre d'Églantine.

QUELS IMMEUBLES SONT CONCERNÉS ?

SECTEUR RHIN ET DANUBE

2 14 26 28

Le chantier de démolition de ces immeubles de Limoges habitat a eu lieu entre 2021 et 2023.

- L'espace libéré par les immeubles 26 et 28 accueillera **un projet d'agriculture urbaine** dans le cadre de « **Nos jardins de quartier** ».

30 32 34 36 48 50

La démolition par Limoges habitat de ces 228 logements débutera au 1^{er} semestre 2025.

- Les terrains libérés constitueront **une réserve foncière** destinée à des opérations de **diversification de l'habitat**. Des aménagements d'attente sont prévus.

4 6 8 10 12 16 18 20 22 24

La réhabilitation de ces bâtiments de Limoges habitat abritant 187 logements a démarré et s'étendra jusqu'en 2026. S'ensuivra leur résidentialisation.

- **Objectif: en faire des logements confortables et économes** (étiquette énergétique B).

40 42 46

Dix-huit mois de travaux de réhabilitation sont prévus à partir de 2025 pour ces 68 logements. Ces immeubles de Limoges habitat seront ensuite résidentialisés.



SECTEUR FABRE D'ÉGLANTINE

2 → 18 34 53 63 B58

La préparation des travaux de démolition de ces 306 logements a démarré à la mi-avril 2024. Le chantier s'étalera sur 24 mois. Les n°s 34, 63 et B58 (ancien centre social) seront les premiers à être démolis.

- L'espace libéré permettra de réaménager les espaces propres à chaque résidence et de prolonger l'allée Fabre d'Églantine pour **desservir de futurs logements locatifs seniors** de Limoges habitat.

118 M€ TTC

sont engagés par les partenaires de « Quartiers en Mieux » à Beaubreuil.

20 28 30 32 51 55 57
59 61 65 2 4 6

La réhabilitation puis la résidentialisation de ces immeubles est programmée au tournant 2024-2025 jusqu'en 2030. Les n°s 2, 4 et 6 rue du Prieur, rénovés il y a quelques années, seront uniquement résidentialisés.

40 42 44

Après une phase de relogement effectuée par Noalis, le chantier de démolition de ces 3 immeubles a été engagé en novembre 2022 et s'est achevé au milieu de l'été 2024.

- L'espace libéré servira à **aménager 2 000 m² de locaux** destinés à des artisans.



AUX PORTES-FERRÉES, LES PRÉMICES D'UN ÉCOQUARTIER

Parallèlement aux opérations sur l'habitat existant qui s'étaleront jusqu'en 2025, l'aménagement des espaces publics qui composeront le futur écoquartier des Portes-Ferrées a commencé. Depuis février 2024, la Ville de Limoges assure, en partie pour le compte de Limoges Métropole, la préparation et l'exécution des travaux qui débiteront d'ici la fin de l'année sur les réseaux, la voirie et le cœur de parc. De nombreuses plantations viendront aussi agrémenter le patrimoine arboré du quartier.

QUELS IMMEUBLES ET ESPACES SONT CONCERNÉS ?

15 17 21 23 25 29 31

La transformation du quartier avait commencé en 2019 par la démolition de 205 logements de Limoges habitat.

38 40 42

Ces immeubles ont fait l'objet d'une résidentialisation par Limoges habitat jusqu'en 2023.

→ Rénovation des **accès piétons** et du **stationnement**, **végétalisation** des abords et installation de colonnes enterrées pour le **tri des déchets**.

32 34

Les travaux de réhabilitation des logements ont laissé place à ceux de résidentialisation au printemps 2023. Ils dureront encore jusqu'à début 2025.

28 30

La réhabilitation des logements et la rénovation des façades avec isolation thermique par l'extérieur est bientôt terminée.



OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Calendrier prévisionnel des opérations

A

L'espace libéré va accueillir de **nouveaux îlots résidentiels** (maisons en accession sociale à la propriété) donnant sur un cœur de parc aux accès repensés.

B

Un **nouveau cheminement piéton** sera créé entre le cœur de parc et la rue de Sainte-Anne.

C

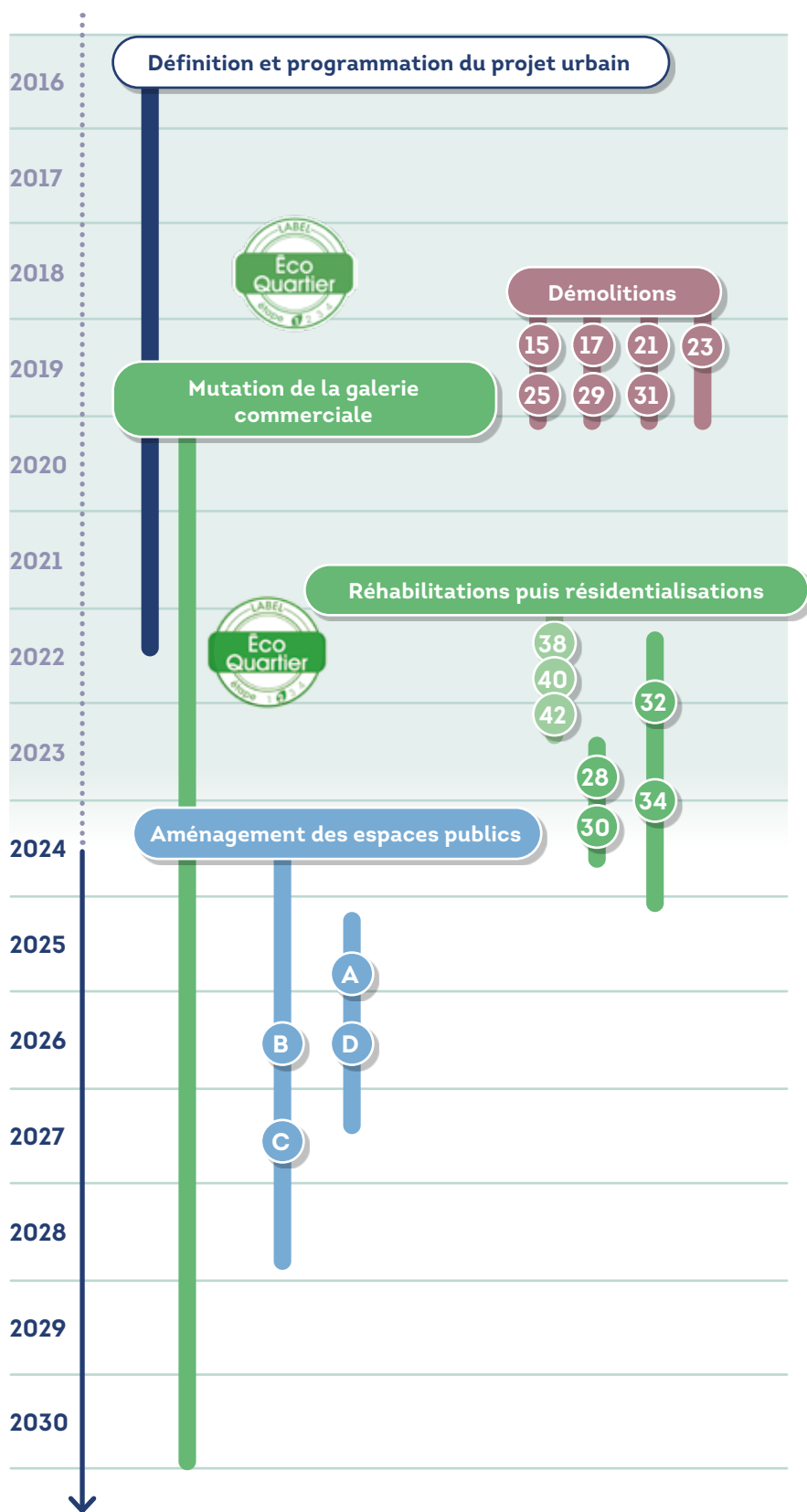
Le parking du centre commercial accueillera **la future place Henri-Queuille**.

D

Un **nouvel îlot résidentiel** de 9 maisons en accession prendra place sur les actuels terrains de basket.

**23,4 M€
TTC**

sont engagés par les partenaires de « Quartiers en Mieux » aux Portes-Ferrées.



AU VAL DE L'AURENCE SUD, LA « ZUP » S'OUVRE

2023 a vu le début des démolitions mais aussi les premières réceptions de chantier. Le 2nd semestre 2024 et l'année 2025 connaîtront également leur lot d'avancées pour le projet urbain du Val de l'Aurence sud, qui continue de transformer profondément l'historique « ZUP » en un grand quartier d'entrée de ville inscrit dans sa vallée.

QUELS IMMEUBLES ET ESPACES SONT CONCERNÉS ?

1 → 18

Ces 3 immeubles du secteur de l'entrée de ville représentaient 160 logements.

21 23

Une partie de l'ensemble appelé « **Petit S** » va commencer à être démolie dès le 2nd semestre 2024.

10 → 44

Plus de 80 % de l'ensemble appelé « **Grand S** » sera démolie à partir de 2025, soit 316 logements.

2 4 6 8 7 → 19

Les 142 logements restants du « **Petit S** » puis du « **Grand S** » seront rénovés dès 2025. Les immeubles seront ensuite résidentialisés.

11 13 15 17 19 21 23

25

Les travaux de résidentialisation de ces 2 immeubles Noalis, comprenant 94 logements, ont été achevés en février 2023. Ils avaient déjà fait l'objet d'un programme de réhabilitation en 2015.

8 10

Le chantier de réhabilitation de 60 logements et locaux associatifs par Limoges habitat se termine. Des travaux de résidentialisation vont prendre le relais.

→ **60 logements du T2 au T5 seront remis en location dès juillet 2024** et le centre social du Chapeau Magique s'installera au rez-de-chaussée en septembre.

A

L'espace libéré permettra, entre autres, l'aménagement d'un **pôle d'échanges multimodal** (bus, voiture, vélos, piétons) et la construction d'un bâtiment de services et d'activités pour les habitants.

B C

L'espace libéré permettra la création d'une **liaison piétonne** qui reliera le quartier au parc du Mas Jambost en passant devant **l'école Joliot Curie, qui sera elle-même restructurée.**

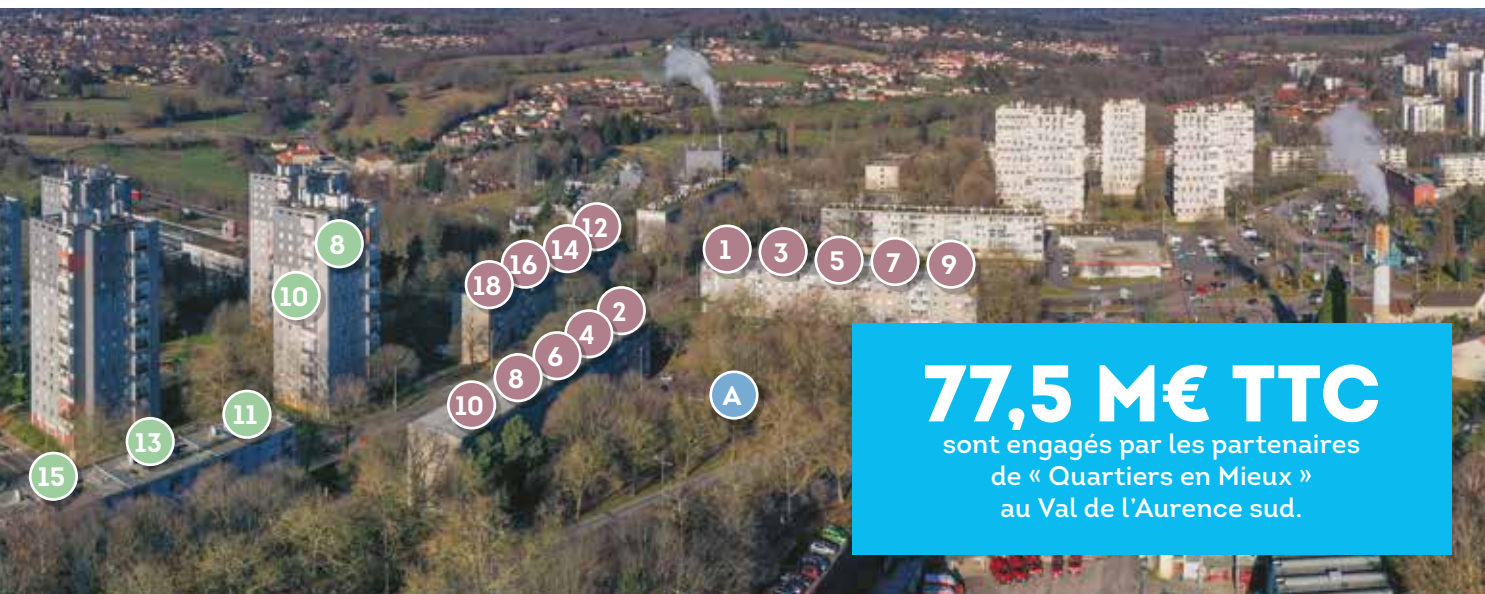
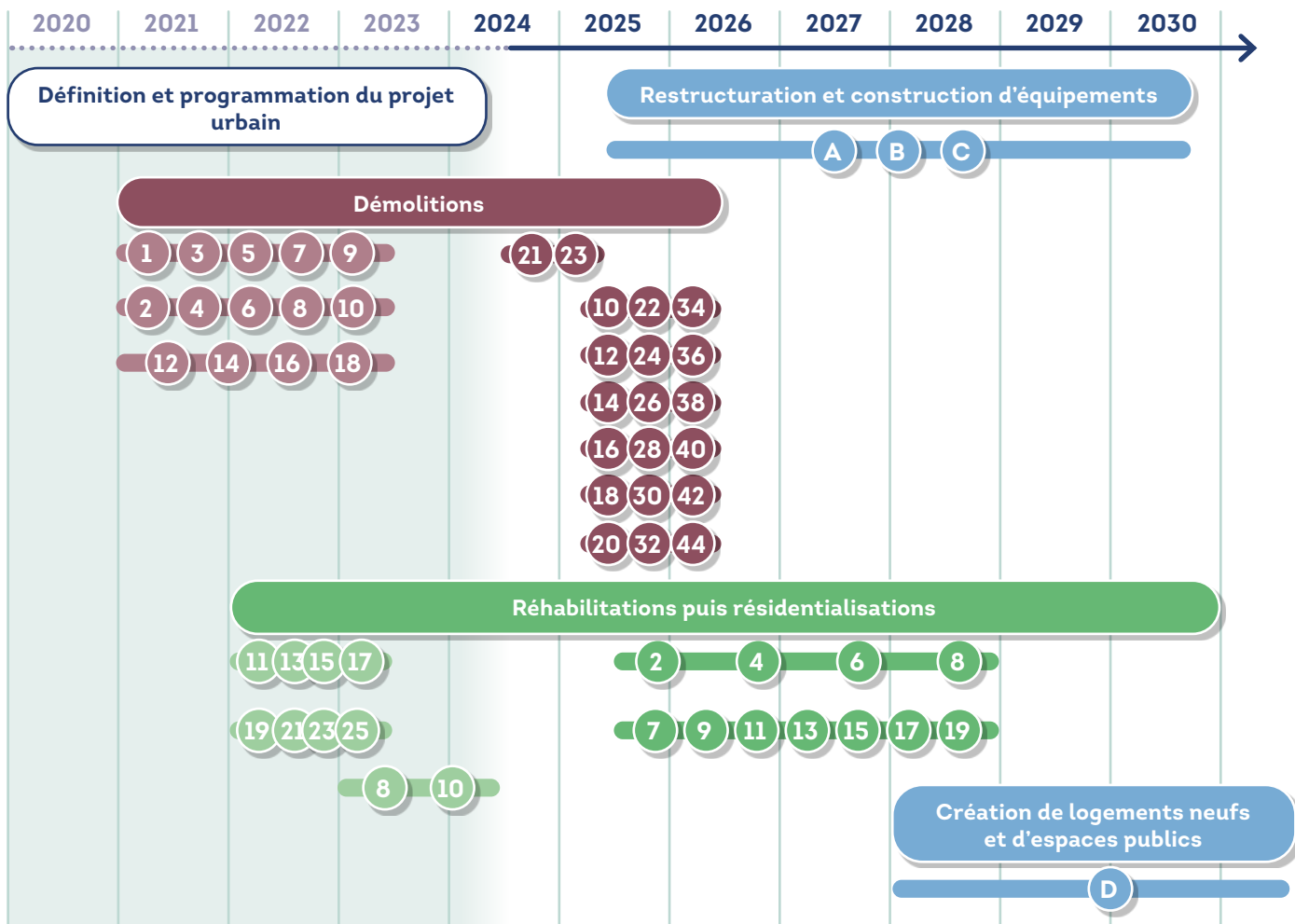
D

Réaménagement des **espaces publics** et construction de **nouveaux logements.**



OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Calendrier prévisionnel des opérations



ON FAIT QUOI À LA CITÉ DE L'EMPLOI ?

Il y a 2 ans, la Cité de l'Emploi ouvrait ses portes à Beaubreuil avec la mission de créer de nouvelles formes de coopération entre acteurs du service public de l'emploi, de façon à garantir aux résidents des quartiers prioritaires, où le chômage est 2,5 fois plus présent qu'ailleurs, les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population.

ORGANISATION

La Cité de l'Emploi, c'est :

- **L'État**, qui pilote via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).
- **Limoges Métropole**, qui porte et anime le dispositif localement.
- **3 salariés de Limoges Métropole**, une coordinatrice, une conseillère numérique et un médiateur présent à plein temps.
- **4 salariés** en contrat d'insertion recrutés dans le cadre du Chantier Découverte des Métiers avec l'association ASFEL.
- **9 partenaires**, qui constituent l'offre de services de la Cité de l'Emploi.



DEPUIS 2022

- **+ de 600** chercheurs d'emploi accompagnés dont 66 % issus de Beaubreuil
- **17** stagiaires accueillis
- **79** ateliers collectifs : laïcité/citoyenneté, construire son projet professionnel, créer son CV, simulations d'entretiens, les étapes de la création d'entreprise, etc.
- **30** rencontres entreprises avec les « Juedis de l'entreprise » puis les « Mercredis de l'entreprise »



OFFRE DE SERVICES

→ **L'accompagnement individuel avec :**

- La Mission Locale de Limoges Métropole (pour les - de 26 ans)
- Le PLIE de Limoges Métropole (pour les + de 26 ans)
- ACTO Insertion • ATOS • CIDFF • Eclos87 plateforme linguistique • La Maison des Droits de l'Homme

→ **La programmation d'ateliers collectifs mensuels avec nos partenaires de l'insertion et de l'emploi :**

- BGE CitéLabs • Boutique Club Emploi • ERIP • Pôle emploi

- **6** actions innovantes financées : CombiJob, AFEVE, cours de FLE, Potenti'elles, rencontres 5/25, job dating
- **100** partenaires réguliers
- **20** cellules de proximité, pour coconstruire la démarche avec les partenaires du quartier
- **4** quartiers investis : Beaubreuil, Val de l'Aurence nord et sud, La Bastide
- **2** job dating en 2023 en partenariat avec la CCI

ON DÉMÉNAGE !

Retrouvez la Cité de l'Emploi dans
la galerie commerciale de Cora à Beaubreuil

à partir du
4 avril 2024

du **lundi au vendredi**
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Plus d'infos au 05 87 14 10 10 et à citedeemploi@limoges-metropole.fr



DES CENTRES-BOURGS PLUS VIVANTS ET ATTRACTIFS

Lancée en 2022, la mission « Revitalisation des centres-bourgs » s'attache à accompagner les communes membres (hors Limoges) dont les centralités présentent une perte d'attractivité ou des risques de déprise au regard du développement du reste de la commune.

Un travail de fond, pluridisciplinaire et partenarial, a été mené dans 6 communes prioritaires dont Eyjeaux et Saint-Just-le-Martel.

À QUOI RESSEMBLERONT NOS CENTRES-BOURGS DANS 10 ANS ?

C'est toute la réflexion engagée par Limoges Métropole à travers sa mission « Revitalisation des centres bourgs », fléchée dans le Projet de territoire de l'intercommunalité. Son objectif est de proposer des stratégies de reconquête des centralités aux communes membres, à l'instar d'« Action Cœur de Ville » engagé à Limoges.

La mission consiste, à reproduire ce dispositif à plus petite échelle en accompagnant les communes faisant l'objet d'une perte d'attractivité ou dont le niveau de service rendu aux habitants peut être optimisé.

Un état des lieux de l'ensemble des communes (hors Limoges) a donc été réalisé. Celui-ci a permis d'identifier les dynamiques socio-économiques, le niveau de services de chaque centre-bourg, sa fréquentation, sa démographie, ses dessertes, son type d'habitat, la valeur patrimoniale ou encore son tissu commercial. Dix communes sont ainsi accompagnées dans un programme d'évolution de leur centre-bourg. La priorité d'action a été donnée à 6 d'entre elles : Aureil, Eyjeaux, Le Palais-sur-Vienne, Saint-Just-le-Martel, Solignac et Verneuil-sur-Vienne.

DES ENJEUX URBAINS, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Pour mener ces réflexions, Limoges Métropole s'appuie sur l'expertise de plusieurs partenaires, car la revitalisation des centres bourgs et centres-villes a trait à plusieurs domaines : la sociologie, l'habitat, l'urbanisme, le développement économique, l'environnement, la mobilité et l'aménagement paysager. Dans cet environnement complexe, qui fait appel aux compétences de nombreux acteurs, Limoges

Métropole se positionne comme un chef d'orchestre permettant de mener une stratégie partagée par les différents protagonistes du développement de la commune.

Limoges Métropole et ses prestataires travaillent en lien étroit avec les municipalités, à qui sont proposées plusieurs stratégies avant de définir une feuille de route à 10-15 ans accompagnée d'un chiffrage et d'un échéancier priorisant les actions à mener.

La finalité est d'agir sur le quotidien des habitants et usagers de ces centralités.

C'est avant tout un projet de vie pour le bourg qui privilégie le lien social et passe notamment par :

- L'amélioration du niveau de service rendu.
- L'identification de leur potentiel économique.
- La maîtrise de l'espace.
- La valorisation du patrimoine et du cadre de vie.
- La rénovation et l'adaptation de l'habitat aux besoins des habitants.

Sur le plan de l'habitat, les stratégies de revitalisation des centres-bourgs s'articulent avec les dispositifs d'accompagnement des propriétaires pour les travaux d'amélioration : les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour toutes les communes et les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), dont bénéficient Le Palais-sur-Vienne, Saint-Just-le-Martel et Solignac.

Ces centres, comme celui de Limoges, présentent un taux de vacance plus important et des bâtis plus anciens et plus dégradés. Ces secteurs possèdent également des caractéristiques patrimoniales fortes qu'il faut préserver et qui nécessitent un accompagnement particulier.

Les dispositifs OPAH et OPAH-RU proposent ainsi un accompagnement technique associé à des aides financières délivrées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et Limoges Métropole.

Ces aides sont à destination des propriétaires occupants, sous conditions de ressources, ou des propriétaires bailleurs qui souhaitent s'engager dans des travaux de rénovation de leurs biens immobiliers, aussi bien sur les thématiques de la rénovation énergétique, de l'adaptation à la perte d'autonomie que de la lutte contre l'habitat indigne et dégradé.

AMBITION 5.

**UN TERRITOIRE
ENGAGÉ POUR
LA PRÉSERVATION
DE SON
ENVIRONNEMENT
ET DE SES
RESSOURCES**

50 ans de la filière eau

L'anniversaire du demi-siècle de la filière Eau & Environnement à Limoges a rythmé les mois de février et de mars.

Le 8 février 2024 avec la journée « Assembler les compétences recherche dans et pour le domaine de l'eau en Région Nouvelle-Aquitaine ».

Le 14 mars 2024 avec le salon « NeoBusiness, la préservation et usage de l'eau en milieu industriel ». Après une matinée d'échanges, une après-midi de rendez-vous B2B était organisée pour l'ensemble des acteurs du tissu industriel néo-aquitain.

Le 22 mars 2024, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau, et au cours d'un événement grand public à l'Espace du Crouzy de Boisseuil, avec des ateliers, expériences et animations interactives pour sensibiliser les citoyens à la problématique de la gestion de l'eau.

FÉVRIER
MARS

Animations autour de la trame nocturne

Les animations de la trame nocturne de Limoges Métropole étaient de retour pour quatre soirées : le lundi 8 juillet 2024 à 20 heures au jardin des sens du Val de l'Aurence à Limoges, le mercredi 10 juillet 2024 à 20 heures sur le parking du terrain de tennis du Vigen, le mardi 23 juillet 2024 à 19h45 au stade municipal de Bonnac-la-Côte et le mercredi 21 août 2024 à 19h15 au stade municipal de Chaptelat.

JUILLET-
AOÛT

Bruit : réduire les nuisances

Limoges Métropole a associé les usagers à la construction de son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), dans le cadre d'une consultation publique ouverte jusqu'au 6 septembre 2024. Les objectifs de ce plan, s'appuyant sur un diagnostic acoustique basé sur une cartographie réalisée en 2023, sont de réduire les nuisances sonores et préserver les zones calmes sur le territoire.

Trois jours intenses au Grand Lab'eau

Le Grand Lab'eau a fait le plein de fréquentation et de belles expériences : 2400 scolaires accueillis les 10 et 11 octobre 2024, puis 2300 visiteurs pour la journée grand public à ESTER Technopole le 12 octobre 2024, ainsi que 200 professionnels lors du colloque à l'Opéra, le 11 octobre 2024.

OCTOBRE

Le PLUi se construit collectivement

Une série d'ateliers a été organisée autour de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec la participation d'habitants d'Aureil, Condat-sur-Vienne, Panazol et Limoges.

NOVEMBRE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

Limoges Métropole s'applique à inscrire la transition écologique et énergétique dans ses projets d'aménagements, de leur conception jusqu'à leur réalisation sur le terrain.

Ainsi, tout est mis en œuvre pour limiter l'impact environnemental des travaux et favoriser l'économie des ressources et des matières premières.

PAR LE RÉEMPLOI DES MIOM

Le Mâchefer d'incinération des ordures ménagères (MIOM) est issu de la valorisation énergétique à la Centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM). Retiré par les entreprises partenaires Paprec Agro et Veolia puis traité à la plateforme de maturation et d'élaboration de Chaptelat, il est ensuite transformé en matériau prêt à l'emploi.

Sa réutilisation dans les chantiers de voirie fait l'objet d'une stricte traçabilité. Généralement, le Mâchefer est réservé à la création de voies nouvelles car, une fois appliqué en couche de fondation, il nécessite 7 à 10 jours de « repos ».

Cependant, Limoges Métropole l'expérimente depuis 2023 dans des travaux de réfection de voiries existantes – à l'image de la rue de Versailles à Limoges en été 2024, ou du lotissement Bellevue ou à Condat-sur-Vienne. C'est un matériau gratuit pour la collectivité et une alternative à l'extraction de minéraux naturels dans les carrières. Son recours

s'inscrit donc dans une démarche d'économie circulaire permettant de réduire la consommation de matières premières. Sur les 16 500 tonnes de mâchefer produites à la CEDLM, plus de 50 % sont réemployées dans les chantiers de voirie de Limoges Métropole. Une part qui est appelée à grandir dans les années à venir.

PAR LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

Cette pratique écologique entre dans la logique de Limoges Métropole Territoire en transition hydrique (TTH) et d'adaptation au changement climatique. Elle consiste à modifier le moins possible le cycle naturel de l'eau en permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer au plus près de son point de chute et en limitant son transport dans des tuyaux.

Des techniques telles que les chaussées et noues d'infiltration et de stockage, utilisées par exemple dans le réaménagement de la rue des Écoles à Feytiat et de la rue Joseph Guillemot à Limoges (voir photo), permettent de rendre la ville plus perméable et contribue à protéger la ressource en eau, à lutter contre les îlots de chaleur et à préserver le cadre de vie en favorisant le retour de la nature en ville.

Rue Joseph-Guillemot à Limoges • travaux d'octobre 2023 à mai 2024 • 895 000 €



ZOOM SUR UN CHANTIER PERFORMANT

- ① Liaison voie verte
- ② Noues d'infiltration (GIEP)
- ③ Stationnements désimperméabilisés via des dalles alvéolaires engazonnées (GIEP)
- ④ Structure de voirie en MIOM
- ⑤ Alignement d'arbres préservé

LES 10 ÉTAPES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Quelque 210 000 habitants de la Haute-Vienne consomment quotidiennement l'eau potable produite par la régie de Limoges Métropole.

Jour après jour, Limoges Métropole assure la gestion des ressources en eau, le traitement et la distribution de l'eau potable pour 9 des 20 communes du territoire ainsi que Nieul, Saint-Jouvent et Thouron, **soit près de 170 000 habitants**. L'eau potable produite par la régie communautaire irrigue également une partie du Syndicat mixte des Eaux Vienne-Briançe-Gorre, ainsi que les villes de Saint-Junien et de Rochechouart, par le biais du Syndicat de Transports d'Eau Potable de l'ouest de Limoges (SYTEPOL), ce qui représente **environ 40 000 habitants**.

Le territoire de Limoges Métropole compte 3 stations de production d'eau potable dont la principale, dite « Station de l'eau », se trouve à Limoges, près du quartier de la Bastide. Cet équipement réceptionne et traite l'eau prélevée dans les retenues des monts d'Ambazac. **Chaque jour, 30 000 m³ d'eau potable y sont produits**. En 2023, le rendement de la Station de l'eau était de 96 %, ce qui signifie que la quasi-totalité de l'eau brute puisée est rendue potable (très peu de pertes durant le procédé). Cette même année, près de 11 millions de mètres cubes d'eau potable ont été distribués aux usagers.

DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS

La Station de l'eau est optimisée d'année en année grâce aux investissements réalisés par Limoges Métropole. **Environ 17 M€ sont inscrits au Projet de territoire** pour sécuriser la production d'eau potable. Les grands travaux menés depuis l'été 2023 en sont un parfait exemple. Ceux-ci ont permis, en mars dernier, la remise en eaux de la 1^{re} cuve du château d'eau jouxtant la station, après 9 mois de rénovation et la pose d'un revêtement d'étanchéité durable en inox de haute qualité. Les travaux de la 2^{de} cuve du château d'eau viennent eux de commencer. La somme de 855 000 € aura été mobilisée pour ce chantier. Aussi, les bâtiments de la station font l'objet d'une rénovation énergétique et de travaux de sécurisation, pour un total de plus de 2 M€. Prochainement, 2 000 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures pour un montant de 1 M€. Ils produiront 10 % des besoins du site en électricité dès l'hiver prochain.

SOUS SURVEILLANCE PERMANENTE

L'eau est contrôlée en continu par **plus de 50 instruments** (capteurs, sondes de mesures et analyseurs automatisés). Deux fois par semaine, des analyses sont effectuées par un laboratoire agréé sur des paramètres minéraux, organiques et micropolluants, dont plus de 150 pesticides et molécules dérivées. Elles permettent de confirmer les analyses en continu et la conformité de l'eau produite vis-à-vis des normes les plus strictes.

Pour que l'eau reste potable jusqu'au robinet du consommateur, des injections de chlore sont nécessaires. Elles évitent toute recontamination, garantissent la sécurité sanitaire de l'eau et répondent aux dispositions du Plan Vigipirate. Une quarantaine d'appareils en ligne surveillent et ajustent en permanence le taux de chlore dans l'eau distribuée. Pour compléter ce dispositif, des **contrôles aléatoires** sont effectués sur différents points du réseau 2 fois par jour en moyenne.





PRÉLÈVEMENT DES EAUX DE SURFACE

Arrivée des eaux brutes à la **Station de l'eau** en provenance des barrages et de la station de pompage de la Vienne.

pH
5,5 à 6,8

96,5 %
des usagers
sont satisfaits
de la qualité
de l'eau*.



STOCKAGE

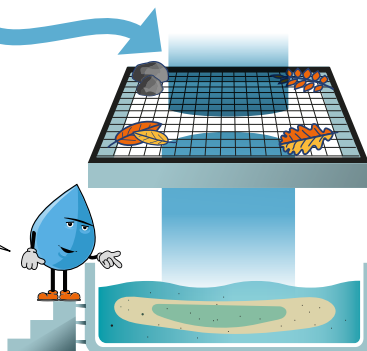


2 RÉSERVOIRS DE 10 000 M³
+ 1250 M³ (CHÂTEAU D'EAU)

1

ADDITION ACHEMINEMENT

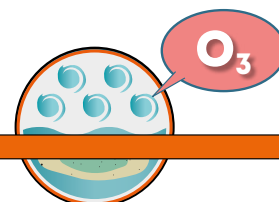
L'eau est filtrée au travers de **crépines** pour bloquer les résidus les plus volumineux (feuilles, cailloux, etc.), puis acheminée vers la station.



2

PRÉ-OXYDATION

L'ajout d'ozone (O₃) permet d'éliminer les matières organiques dissoutes dans l'eau et de faciliter la **décantation**. Parfois l'injection de charbon actif en poudre, au pouvoir très adsorbant, est utilisée en cas de pollution accidentelle ou de surcharge en matières organiques.



O₃

SOUDE
+
JAVEL



10

DISTRIBUTION ET MAINTIEN DE LA DÉSINFECTION

L'introduction contrôlée de **chlore** sous forme d'eau javel garantit la qualité bactériologique de l'eau dans tout le réseau de distribution **jusqu'à l'usager**.

9

AFFINAGE DU pH ET 3^e DÉSINFECTION

Un **ajout de soude** corrige l'acidité en portant le pH à 8,2, assurant ainsi l'équilibre chimique de l'eau.

3

REMINÉRALISATION

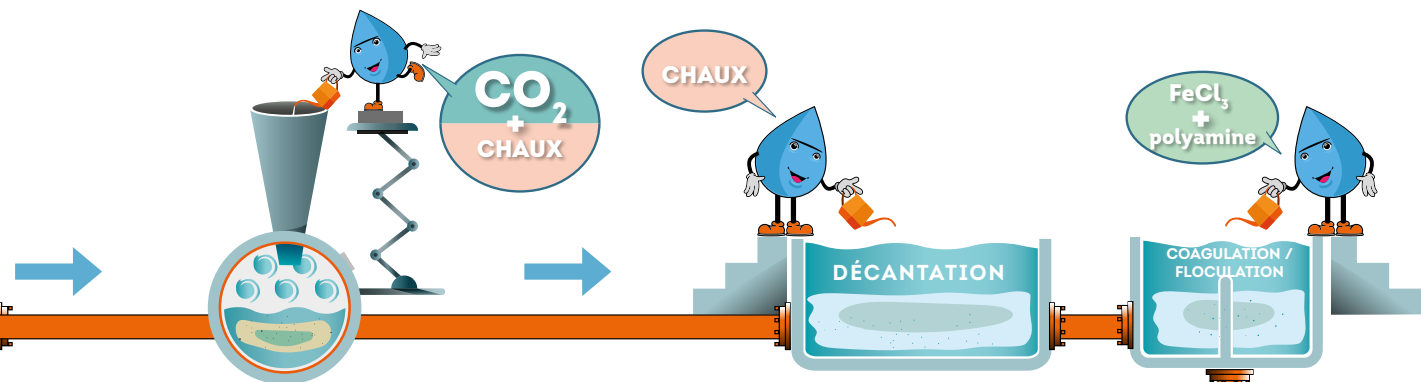
L'ajout d'eau de chaux et de gaz carbonique (CO_2) permet de faire monter le pH de l'eau pour la rendre moins acide.

4

COAGULATION / FLOCCULATION / DÉCANTATION

L'action de réactifs – chaux, chlorure ferrique (FeCl_3), polyamine – rassemble les particules en suspension pour accélérer leur décantation.

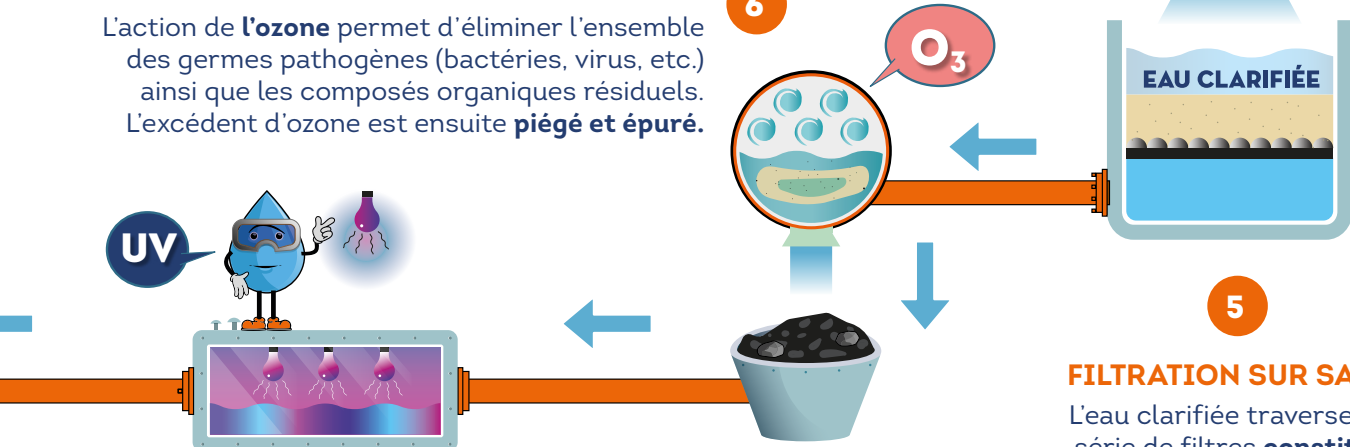
Pour une eau limpide en surface.



1^{re} DÉSINFECTION

L'action de l'**ozone** permet d'éliminer l'ensemble des germes pathogènes (bactéries, virus, etc.) ainsi que les composés organiques résiduels. L'excédent d'ozone est ensuite **piégé et épuré**.

6



5

FILTRATION SUR SABLE

L'eau clarifiée traverse une série de filtres **constitués d'un mélange de sable de rivière et de sable manganifère** pour ôter les fines matières résiduelles qui n'ont pas décanté.

8

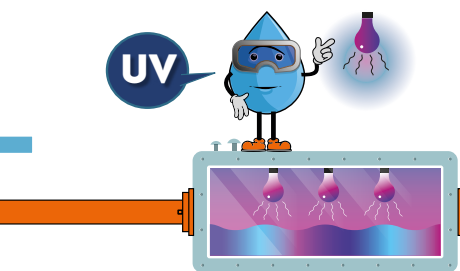
2^e DÉSINFECTION

L'action de la lumière ultraviolette permet de garantir une **désinfection poussée** des germes pathogènes.

7

FILTRATION SUR CHARBON ACTIF EN GRAINS

Elle constitue un excellent traitement d'affinage du fait des propriétés **adsorbantes très efficaces** du charbon actif en grains (à base de coques de noix de coco) qui améliore la couleur, le goût et l'odeur de l'eau.



UN CHANTIER D'EXCEPTION À LA STATION DE L'EAU

Depuis plus d'un an, des travaux d'envergure sont menés à la Station de l'eau de La Bastide à Limoges, et particulièrement dans le château d'eau où deux immenses cuves sont renouvelées avec un matériau durable et de haute qualité.

UN CHANTIER POUR LES 50 ANS À VENIR

En juin 2023, de grands travaux ont commencé à la Station de l'Eau de Limoges Métropole. Plus précisément, ces travaux concernent le réservoir sur tour de la station, plus communément appelé le « château d'eau ».

Construit en 1967 puis réhabilité une première fois dans les années 2000, le bâtiment abrite deux cuves par lesquelles transite l'eau potable qui est produite une quarantaine de mètres plus bas, à l'intérieur de la Station de l'eau.

Vieillissantes, ces cuves en résine époxy d'une capacité de 625 000 litres chacune, nécessitaient une profonde rénovation.

Pour l'occasion, un ascenseur a été installé pour rejoindre le chantier. Les techniciens évoluent dans un espace à la fois confiné et profond, les cuves mesurant 8 mètres.

Pour anticiper l'avenir et garantir une eau de qualité pour tous les habitants, Limoges Métropole a fait le choix d'innover, en investissant dans un cuvelage en inox, plus durable et de qualité supérieure. Le choix de la technologie de cuvelage en inox a été retenu par rapport à la durée de vie du matériau (50 ans pour l'inox contre 20 pour les anciennes cuves en résine époxy).

Une politique d'investissement qui s'inscrit dans la lignée historique du territoire en matière de cycle de l'eau, et qui place aujourd'hui Limoges Métropole parmi les communautés urbaines les plus en avance concernant l'autonomie et la transition hydrique.

UN CHANTIER EN 6 ÉTAPES, RÉALISÉ 2 FOIS

Après remise en eau de la première cuve, les mêmes travaux ont commencé sur la seconde.

LA STATION DE L'EAU, UNE INSTALLATION ESSENTIELLE

La Station de l'eau de La Bastide est optimisée d'année en année grâce aux investissements réalisés par Limoges Métropole.

Environ 17 M€ sont inscrits au Projet de territoire pour sécuriser la production d'eau potable. Les grands travaux effectués sur le château d'eau en sont un parfait exemple.

Aussi, les bâtiments de la station font l'objet d'une rénovation énergétique et de travaux de sécurisation (dispositifs anti-intrusion, contrôle des accès, etc.), pour un total de plus de 2 M€. Prochainement, des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures. Ils produiront 10 % des besoins du site en électricité dès l'hiver prochain.



LE GRAND LAB'EAU : UNE EXPÉRIENCE UNIQUE



Essentielle au quotidien et véritable enjeu d'avenir, l'eau était la grande vedette d'un événement inédit sur le territoire. Du 10 au 12 octobre 2024, « Le Grand Lab'eau » a fédéré l'ensemble des acteurs de l'eau et convié, sur des journées distinctes, les professionnels, les scolaires et le grand public à s'immerger dans l'écosystème de l'eau et à s'ouvrir aux enjeux de la préservation de ce bien précieux. Le samedi 12 octobre, une journée exceptionnelle, entièrement gratuite, attendait les familles à ESTER Technopole.

Ce fut le point d'orgue d'un cycle d'événements entamé en 2023 pour marquer les « 50 ans de la filière eau et environnement » sur le territoire. Une année entière émaillée de conférences, d'ateliers et de visites célébrant l'excellence de cette filière apparue en 1973 à Limoges et qui a depuis formé 13500 étudiants que l'on retrouve pour la plupart à des postes clés du secteur économique et environnemental de l'eau, partout en France et dans le monde.

« Le Grand Lab'eau » organisé par Limoges Métropole en lien étroit avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Office International de l'eau et les acteurs locaux du secteur vient donc clôturer cette année spéciale. L'événement fut aussi l'un des rendez-vous phares de la 33^e Fête de la Science, organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 4 au 14 octobre 2024 et mise en œuvre sur le territoire par l'association Récréasciences, le Centre de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI) du territoire Limousin. La thématique retenue en 2024 est « Océan de savoirs ».

Pour Limoges Métropole « le Grand Lab'eau » est surtout la traduction de sa politique en matière de gestion de l'eau en un événement ludique, novateur et rassembleur. Le projet de territoire élaboré par les élus communautaires fin 2021 inscrit la gestion de l'eau comme l'une des priorités, et ce à double titre : en qualité de service essentiel à la population mais aussi de filière innovante, créatrice d'emplois et de richesses grâce aux nombreux acteurs de l'écosystème local. Le programme « Limoges Métropole Territoire en transition hydrique » (LMTTH) en est la parfaite illustration sur le terrain.

En fédérant le territoire les 10, 11 et 12 octobre 2024, Limoges Métropole s'est donné les moyens de ses ambitions pour faire prendre conscience que l'eau est notre ressource la plus précieuse. Il est de notre devoir de la protéger pour valoriser la performance de nos entreprises et organismes publics œuvrant dans ce secteur, pour donner aux générations actuelles et à venir des pistes d'actions pour aujourd'hui et pour demain mais aussi pour prévenir et s'adapter aux changements environnementaux, innover et œuvrer pour la sobriété et montrer l'exemple.

Au travers de 3 temps forts (colloque, journées scolaires et événement grand public) « le Grand Lab'eau » ambitionnait donc de sensibiliser les jeunes et les familles aux enjeux de la transition hydrique tout en leur faisant vivre une expérience marquante, conviviale et pédagogique. Il visait aussi à mettre en lumière la dynamique territoriale engagée par les acteurs, à favoriser les échanges entre eux afin d'imaginer de nouvelles perspectives au regard de l'évolution des enjeux sur l'eau et à valoriser les filières de formation et de recherche pour attirer les apprenants.

UN LABORATOIRE GÉANT OUVERT À TOUS

Le samedi 12 octobre à ESTER Technopole, à l'image d'une petite Cité des Sciences éphémère, une multitude d'activités étaient proposées gratuitement à tous pour faire (re) découvrir le cycle de l'eau de manière ludique et pédagogique.

Animations et expériences inédites étaient au programme de cette journée conviviale qui s'attachait à permettre à tous de comprendre et découvrir le cycle de l'eau, ses métiers, mais également d'apprendre à prendre soin de cette ressource pour un usage durable. Des expériences concrètes étaient mises en avant à travers des témoignages de chercheurs, d'entreprises ou de collectivités, pour montrer et démontrer les impacts de la transition hydrique et les enjeux auxquels le territoire et ses habitants sont d'ores et déjà confrontés.

Le Grand Lab'eau se voulait pédagogique, ludique et immersif à travers une scénographie visuelle et impactante. Limoges Métropole a souhaité adopter une approche de médiation scientifique et technique autour d'espace de jeux thématiques, en proposant des formats innovants.

Cette exploration immersive de l'eau était organisée en différentes thématiques pour en découvrir toutes les facettes :

- Le changement climatique et ses impacts.
- Le petit et le grand cycle de l'eau.
- De la micro à la macropollution.
- La biodiversité.
- L'empreinte de l'eau et l'évolution de sa disponibilité.



SOUS LA COUPOLE

À l'intérieur de la coupole d'ESTER, 3 animations phares se sont tenues :

L'ESCAPE GAME HÉROS H₂O : « PARVIENDREZ-VOUS À PRÉSERVER L'EAU ? »

L'Eau Bordeaux Métropole, Cap Sciences et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont conçu un escape game itinérant sur le thème de l'eau et l'impact du réchauffement climatique, et ses répercussions sur l'eau et la qualité des milieux naturels.

L'histoire se déroule de nos jours pendant un épisode de canicule. Dans un labo de sciences, l'électrovanne de vidange de l'aquarium pédagogique qui abrite une jeune truite fario s'est coincée en position ouverte. L'aquarium se vide et la chaleur amplifie l'évaporation. Des litres et des litres d'eau sont gaspillés ! L'enseignante, en voyage scolaire, vient de recevoir l'alerte sur son smartphone mais ne peut agir à distance, ni se déplacer. Elle adresse un message à son groupe d'écodélégués afin qu'ils se rendent sur place pour débloquer la situation. En serez-vous capables ?

DES MAQUETTES PARTICIPATIVES

LE CYCLE DE L'EAU

Une maquette permettait d'appréhender le grand cycle de l'eau. D'où vient l'eau ? Où va-t-elle ? Quel traitement subit-elle avant d'arriver à notre domicile ?

LA RIVIÈRE

La maquette présentait le fonctionnement d'un cours d'eau et l'impact de l'homme sur celui-ci. Elle présentait son état initial et son état restauré : maintien des berges, zones humides, aménagements industriels, passe à poisson, rivière de contournement, etc.



LES INONDATIONS

La maquette, alimentée en eau, représentait le bassin-versant d'un cours d'eau avec un affluent. L'objectif principal était de montrer les différentes causes d'inondation et les aménagements qui permettent de les limiter. Pour aller plus loin, il était également expliqué comment les aménagements peuvent s'intégrer au mieux dans le milieu naturel pour limiter l'impact sur la biodiversité.

UN ESPACE IMMERSIF

Une expérience immersive unique par un film à 360° qui explorait les impacts du changement climatique sur notre planète. À travers des images saisissantes, des sons captivants et des effets sensoriels, il permettait de mesurer les bouleversements que subissent les écosystèmes.

EN EXTÉRIEUR

Une dizaine de tentes étaient installées autour de la coupole donnant accès à des jeux et des animations en réalité virtuelle et augmentée comme :

LE VOYAGE DE KOTICK

Inspiré de la nouvelle de Rudyard Kipling, Le Phoque Blanc, ce jeu d'aventure hydrique immergeait les participants au cœur de l'océan. À travers des énigmes, de l'exploration et des mini-jeux, les participants aidaient le jeune phoque Kotick à faire face à des problématiques écologiques du monde telles que la fonte des glaces, les marées noires ou la pêche intensive.

DES DÉFIS

AVEC LA VILLE DE LIMOGES

L'objectif de cette animation en format quiz autour de l'histoire et du patrimoine de l'eau de la ville était de montrer que l'eau a toujours été un réel enjeu de développement, avec un souci de préservation et une réflexion d'une utilisation optimisée.

AVEC LIMOGES MÉTROPOLE

Une découverte des différents processus que l'eau potable traverse avant et après son arrivée dans chaque foyer. Une maquette grandeur nature, dotée de véritables équipements et animée par la Direction du cycle de l'eau, présentait le réseau d'eau potable et d'assainissement. Le défi : remplacer des cartes illustrant les étapes du fonctionnement du réseau le plus vite possible !

BIEN D'AUTRES ANIMATIONS ÉTAIENT À VIVRE :

- L'ENSIL-ENSCI accueillait le public dans ses murs pour proposer des ateliers et animations en lien avec l'Ircer, Unilim, la faculté de Sciences et Techniques, le laboratoire E2LIM et Saint-Just Culture Loisirs.
- Une fresque collaborative permettant de laisser son empreinte sur l'événement.
- Des ateliers participatifs ludiques.
- Un « espace détente » avec des livres, BD et coloriages.
- Un « bar à eau » avec dégustation et un jeu de piste.
- Des pitches et des mini-conférences en collaboration avec les acteurs du territoire
- Des stands, activités, projets d'exploration et rencontres avec Récréasciences, Les Petits Débrouillards, l'OïEau, le Moulin du Gôt, le Syndicat des énergies de la Haute-Vienne (SEHV), le Hub Unilim, Water Family, le Centre technique de l'eau, la Fédération de la pêche, le Conservatoire botanique du Massif central, l'Établissement public territorial du bassin de la Vienne, ALDER Climat-Énergie, Beaub'FM, AMA Les Aramis, La Maison de l'Europe, le Réseau des Acteurs de l'Inclusion Numérique de la Haute-Vienne Limoges Métropole.

DES AIDES POUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

En 2024, Limoges Métropole a soutenu le Fonds Forestier en Limousin afin d'accompagner le développement et la transition de la filière forêt-bois sur le territoire. Créé par les acteurs de la filière bois limousine, ce fonds collecte des dons provenant de particuliers, d'entreprises et d'institutions publiques – comme Limoges Métropole qui a abondé à hauteur de 30 000 € – afin d'apporter un soutien financier aux propriétaires qui renouvellent leurs peuplements forestiers. Tout propriétaire de forêt privée dotée d'un document de gestion durable agréé par un organisme public et adhérant à un dispositif de certification peut bénéficier, sous conditions, d'une aide financière allant jusqu'à 1 200 € par hectare pour un projet de boisement ou de reboisement, et jusqu'à 400 €/ha pour accompagner la régénération naturelle. Le territoire métropolitain est recouvert à 20 % par la forêt et compte 4 500 propriétaires forestiers privés.

PLUi : UN TERRITOIRE DURABLE POUR DEMAIN

Limoges Métropole a travaillé sur la construction de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), en coopération avec ses 20 communes membres. Afin de permettre à l'ensemble des habitants de s'exprimer sur cette démarche, une concertation se déroule pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

En 2021, l'élaboration du Projet de territoire a permis à Limoges Métropole et ses 20 communes de construire une vision partagée du territoire. Il fixe la feuille de route à mettre en œuvre en matière de développement économique, de mobilités, de services à la population, d'aménagement du territoire ou encore d'adaptation au changement climatique. Pour accompagner ses ambitions, le Conseil communautaire a prescrit, en 2022, l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).



QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Le PLUi est un document qui, à l'échelle du territoire de Limoges Métropole, établit un projet d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 à 15 années à venir, en tenant compte des évolutions en lien avec le changement climatique dans les domaines suivants :

- Démographie
- Déplacements
- Habitat
- Équipements et services
- Gestion de l'eau
- Activités économiques et commerciales
- Patrimoine bâti et naturel

Le PLUi sera la traduction des orientations politiques partagées entre les 20 communes de Limoges Métropole en matière d'aménagement et d'organisation de l'espace, déplacements compris. Il s'imposera à tous (particuliers, entreprises, administrations) et servira de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...).

UN OUTIL GLOBAL POUR LES HABITANTS

S'il est une boîte à outils précieuse pour Limoges Métropole, lui permettant notamment d'assurer la planification durable du territoire, le PLUi est aussi très utile pour tous les habitants :

- Il détermine les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et les déclarations de travaux sont instruits.
- Il fixe l'emplacement des futures voiries et grands équipements publics nécessaires à la vie locale.
- Il institue des protections (milieu naturel, patrimoine bâti) pour préserver un cadre de vie agréable.
- Il décrit les éventuels risques (zone inondable, mouvement de terrain...) pour éviter toute incidence sur les constructions à venir.
- Il couvrira les 20 communes de Limoges Métropole et remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux (PLU communal) par un document unique.

POURQUOI CONSTRUIRE UN PLUi ?

Les grands enjeux en matière d'urbanisme et de construction d'un projet de territoire d'envergure se jouent à une échelle intercommunale, avec notamment l'accueil des ménages et des entreprises, la mixité sociale, les nouveaux modes de déplacement et de production d'énergie, la préservation de l'agriculture et du cadre de vie...

La loi ALUR de 2017 a rendu obligatoire l'élaboration de PLU à l'échelle intercommunale plutôt que leur maintien à l'échelle communale.

Une fois adopté, le PLUi se substituera aux dispositions des PLU des communes actuellement en vigueur. Il s'articulera avec plusieurs documents cadres de Limoges Métropole comme le Plan local de l'habitat (PLH), le Plan de déplacements urbains (PDU), le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), le Projet alimentaire territorial (PAT) et les documents départementaux, régionaux et nationaux qui lui sont supérieurs au niveau réglementaire.

POUR QUELS BÉNÉFICES ?

Élaborer un PLUi, c'est assurer :

- + **d'efficacité** dans le fonctionnement et l'organisation du territoire en coordonnant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement à une échelle plus grande.
- + **d'harmonie** dans les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire, évitant ainsi des disparités fortes entre des communes voisines.

+ **de valorisation** des qualités et atouts du territoire, en renforçant le poids de certains projets, tout en privilégiant une consommation d'espace raisonnée et en préservant le cadre de vie paysager et arboré.

- **de dépenses** pour les communes, avec une étude globale plutôt que 20 études communales.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Le PLUi permettra de :

- Donner une identité propre au territoire et une vision de son développement sur le long terme.
- Améliorer l'articulation entre les politiques publiques dans une logique de solidarité entre les communes, tout en respectant leurs spécificités.
- Répondre aux défis climatiques et s'adapter au changement.
- S'engager sur une gestion économe des fonciers.
- Subvenir aux besoins de la population dans les domaines d'action précités.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis sa prescription par le Conseil communautaire en 2023, le PLUi de Limoges Métropole a fait l'objet de plusieurs ateliers thématiques de travail regroupant techniciens et élus du territoire. Alors que la phase de diagnostic se poursuit, le projet va bientôt entrer dans la définition de ses grandes orientations, toujours en concertation avec la population.

QUI PARTICIPE ?

L'association des élus à l'élaboration du PLUi est fondamentale pour construire un document partagé, compris par tous et qui soit le reflet des enjeux décelés sur le terrain par les élus locaux. Plusieurs instances sont sollicitées : les Conseils municipaux et communautaires, la conférence intercommunale des maires et les groupes de travail élus/techniciens. Les 210 000 habitants de Limoges Métropole sont aussi associés à la démarche !



LIMOGES MÉTROPOLE
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
& CLIMAT

19 rue Bernard Palissy - CS 10 001
87 031 LIMOGES CEDEX 1
05 55 45 79 00

communaute-urbaine@limoges-metropole.com

limoges-metropole.fr 